

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde."

Lord TWEEDSMUIR

S. Augustin de Cantorbéry, év. conf.	
NUAGEUX AVEC PLUIE	
Maximum aujourd'hui	72
Même date l'an dernier	58
Minimum aujourd'hui	68
Même date l'an dernier	48
Baromètre	29.50, 29.55, 29.60

VOL. XXXIX — No 123

MONTREAL, VENDREDI, 28 MAI 1948

Cinq sous le numéro

SMUTS BATTU EN AFRIQUE-SUD

La guerre froide continue

Le dialogue Moscou-Washington, au sujet d'un mystérieux projet de conférence des Deux, a tenu l'affiche pendant quinze jours; comme les débats de ce genre relèvent surtout de la propagande, ils ont généralement été complexes et obscurs, de sorte qu'il n'est pas superflu de résumer cette récente offensive dans la guerre des nerfs, et d'en dégager si possible les résultats, de voir si quelque chose a changé dans la situation internationale.

Comme la chose se pratique dans toutes les capitales, le ministre des affaires étrangères de l'U.R.S.S. reçoit de temps à autre les ambassadeurs. Il semble que ces derniers temps, c'était un fonctionnaire du ministère qui recevait l'ambassadeur des Etats-Unis, le général Walter Bedell Smith. Mais le 4 mai, M. Smith ayant demandé une entrevue spéciale à M. Molotov, ce dernier l'a reçu à son bureau du Kremlin. Le 9 mai, M. Molotov a fait revenir M. Smith pour une autre conférence. Rien n'indiquait cependant que quelque chose d'exceptionnel se préparait.

Puis le 10 mai, la radio soviétique révélait au monde une partie de ce que M. Smith avait dit à M. Molotov et ce que le ministre soviétique avait dit à l'ambassadeur. Selon Moscou, les Etats-Unis avaient demandé une conférence pour discuter les divergences entre les deux puissances et la Russie acceptait l'invitation.

Au cours de la semaine suivante, les Etats-Unis ont nié à plusieurs reprises avoir formulé cette invitation à une conférence. Le secrétaire d'Etat avait d'ailleurs publié, quatre heures après la révélation de Moscou, les textes complets des documents que les Soviétiques n'avaient divulgués qu'en partie.

Même si Moscou avait commis une incorrection diplomatique en dévoilant des entretiens qui en étaient encore au stade confidentiel, même si les pièces publiées ensuite à Washington prouvaient que les Soviétiques avaient présenté les négociations sous un jour faux, il restait néanmoins que le Kremlin acceptait une conférence des deux puissances afin de trouver un terrain d'accord.

Dans ces conditions un refus de Washington risquait de mettre les Etats-Unis en fautive posture, car l'opinion mondiale juge la situation trop dangereuse pour admettre qu'on laisse passer une chance d'accord si minime soit-elle. Par contre, accepter l'offre, c'était risquer de tout remettre en question, de compromettre au Congrès le succès des projets relatifs au plan Marshall et plus encore du programme de réarmement. C'est apparemment tout ce que voulaient les Soviétiques, et ils semblaient en train de réussir une belle manœuvre diplomatique.

La force de la tactique soviétique résidait surtout dans le fait que l'initiative des entretiens venait bel et bien de Washington. L'U.R.S.S. prétendait accepter ce qui ne lui avait pas été offert et les Etats-Unis refusaient de se laisser ainsi manoeuvrer. C'était tout de même le secrétaire d'Etat qui avait commencé la conversation. Non seulement paraissait-il inélégant de sa part de ne pas vouloir la continuer, mais il avait sans doute un but en faisant sa démarche initiale, et le débat menaçait de compromettre une chance de diminuer la tension entre les deux mondes.

Qu'est-ce donc qu'offrait l'ambassadeur Smith? Quels motifs inspiraient sa démarche auprès de M. Molotov? Selon certains commentateurs, les principaux objectifs du secrétaire d'Etat, y compris le général Marshall, visaient deux buts. D'abord, ils craignaient qu'un incident provoquant la guerre que nul ne désire. La Russie, pensant peut-être que les Etats-Unis reculeraient au dernier moment, pouvait se permettre un geste inacceptable et qu'elle ne pourrait pas désavouer ensuite. Il fallait donc prévenir le Kremlin que c'était sérieux, que Washington entendait protéger efficacement l'Europe contre l'agression communiste.

L'autre objectif serait d'ordre politique. M. Wallace n'a évidemment aucune chance de remporter l'élection présidentielle. Mais sa campagne d'apaisement réussit tout de même auprès d'une minorité peu considéra-

BLOCS-NOTES

Le drame du logement

Son Excellence Mar Charbonneau avait lancé un appel aux gouvernements, au début de l'année, pour qu'ils s'occupent efficacement de la crise de l'habitation. L'archevêque de Montréal est revenu sur le sujet hier soir après la procession de la Fête-Dieu.

C'est qu'il dirige un diocèse où la crise du logement devient pour des milliers de familles le drame du logement. Des sacrifices sont imposés à toute une partie de la population; et la situation se répète dans l'ordre moral aussi bien que dans l'ordre physique.

Il est clair que les législations actuelles, à Ottawa et à Québec, restent en deçà de la réalité, et méprisent cordialement le problème des familles à revenus modestes. A Montréal même, la

L.O.C. critiquait récemment l'attitude des autorités municipales, et les pria d'aller beaucoup plus loin dans l'utilisation de la récente législation provinciale. Celles-ci semblent vouloir accentuer leur effort; mais nos sommes loin de l'ardeur que les gouvernements déploient pour la guerre, et qu'ils promettaient d'appliquer au plus grave problème de nos villes.

Une "amitié" trop entreprenante

Nos relations avec Washington sont devenues dangereusement étroites. L'honorable Louis St-Laurent en marquait les périls lorsqu'il signalait le mois dernier la tendance flatteuse de nos voisins, flatteuse et embarrassante, de nous considérer comme de leurs, à tel point que, animés des meilleures intentions,

Le chef nationaliste Malan nommé premier ministre

La coalition Malan remport 78 sièges contre 74 pour celle de Smuts — Ce dernier battu dans son propre comté — La lutte s'est faite sur la question de séparation entre Noirs et Blancs

Johannesburg, 28 (A.P.) — Le premier ministre de l'Afrique du Sud, le feld maréchal Jan Christian Smuts, a remis ce matin au gouverneur général de ce Dominion la démission de son cabinet; et le vainqueur des élections tenues mardi en ce pays, le Dr Daniel François Malan, a été appelé à former un nouveau gouvernement à sa place. La nouvelle de la défaite de Smuts est survenue comme une surprise générale, car hier encore, les indications étaient qu'il conserverait le pouvoir détenu depuis 1939 par son parti de l'Unité.

Ami reconnu de la Grande-Bretagne qu'il avait combattue au temps de la guerre des Boers (1899-1901), Smuts perd son propre siège de Standerton et doit céder la place au chef du parti nationaliste qui réclame depuis longtemps la transformation de l'Afrique du Sud en une république indépendante. Le maréchal, maintenant âgé de 78 ans, a accueilli la défaite de son parti avec philosophie mais s'est plus fortement ému de son échec dans sa propre circonscription. Il avait occupé le poste de premier ministre de 1919 à 1924 et de nouveau depuis le début de la guerre en 1939.

Résultats du vote

Les résultats non encore officiels des élections de mardi sont complets pour 152 circonscriptions sur 153. Le parti d'Union obtient 65 sièges, les nationalistes de Malan 69, les "Africans" qui appuient ce dernier, 9 sièges et les travaillistes amis de Smuts 6. Les trois autres sièges servent à la représentation parlementaire des Indiens noirs et des Indiens indiens. Ils ont été remportés par des partisans du gouvernement Smuts. La coalition Malan obtient ainsi 78 sièges contre 74 à celle de ses adversaires.

D'après l'agence Reuter, 1.067.249 personnes ont voté, sur un peu plus de 2.000.000 de blancs que compte ce Dominion d'une population totale d'environ 2.800.000. De ce nombre, 524.000 voix sont allées au parti d'Union, 401.000 aux nationalistes, 41.000 aux "Africans", 27.000 aux travaillistes et 71.000 aux autres partis ou candidats indépendants. Dans son propre comté de Standerton, le maréchal Smuts a dû céder la victoire à C. Du Plessis, ancien secrétaire de son vieil adversaire et ancien premier ministre, le général J. B. M. Hertzog.

Thème de sa campagne

En 1939, malgré son désaccord précédent avec Hertzog, Malan avait appuyé la résolution de ce dernier, alors premier ministre, aux fins de proclamer la neutralité de l'Afrique-Sud dans le nouveau conflit mondial qui s'ouvrait. Mais une élection tenue à ce sujet avait amené la

Rapprochements dangereux

Cette suggestion est aujourd'hui reprise par le sénateur Robert Taft, candidat à la candidature présidentielle pour le parti républicain. Le sénateur Taft dit de l'Union économique des Etats-Unis, du Canada et de Terre-Neuve. Pour lui, l'Union économique signifie le retrait réciproque de tous les tarifs, des divers contingents et de toutes les formes de restriction au commerce. Une pareille union ne ferait que précluser à une action politique ou même peut-être la rendrait-elle inutile, l'intégration étant accomplie sans modification apparente du statut gouvernemental.

Autre aspect de la question: M. Hsley, ministre de la Justice, a fait un aveu considérable à propos du dernier budget Abbott. Il ressort de ses paroles que si les Canadiens ne consentent pas cette année une diminution de taxe, c'est pour ne pas irriter les Etats-Unis, engagés dans la réalisation du plan Marshall. Abaisser nos impôts quand nos voisins consentent un effort financier pour sauver l'Europe, ce serait risquer d'encourir un blâme sévère de nos et une punition des autres."

A quoi l'honorable Earl Howe, ancien ministre de B. Bennett, répliquait ironiquement qu'il s'agit donc d'un budget "made in Washington". Les Canadiens devaient, se demandait-il, faire campagne auprès des fermiers de l'Ouest américain pour savoir s'il nous sera permis de réduire nos taxes? Que devient la souveraineté du Canada dans une telle aventure? Nos gouvernements consentiraient-ils, sur le plan financier, à faire de nous la Finlande ou la Tchécoslovaquie d'une Russie simplement mieux élevée?

A propos d'un corridor

Et voici un autre fait, qui remonte à la fin d'avril. La commission ontarienne des affaires municipales — organisme quasi judiciaire — entendait la cause d'une compagnie étatsunienne de transport. Cette compagnie désirait que l'Ontario permette à ses camions de trans-

porter de la marchandise en transit à travers le territoire ontarien, (c'est-à-dire "la faculté de faire passer des marchandises à travers... un Etat, sans payer de droit d'entrée").

L'affaire allait bon train quand surgit un M. Earl Russell, consul général des Etats-Unis à Toronto. M. Russell, avant une cour administrative de l'Ontario, refuse de se laisser assumer. Il vient, dit-il, au nom de son gouvernement, exprimer un avis. Son gouvernement espère que la commission municipale ontarienne permettra le passage de nos transits des camions américains. Cela dit, il se retire.

L'irrégularité d'un tel procédé saute aux yeux. Au lieu que le département d'Etat transmette ses suggestions à notre ministre des affaires extérieures, le consul d'un pays étranger n'est pas venu, dans une cour canadienne, conseiller à cette cour, de la part de son pays, de rendre telle décision plutôt que telle autre.

M. Hackett portait la question à la connaissance de M. Saint-Laurent le 4 mai.

Le ministre des affaires extérieures a fait une réponse embarrassée. Nous enquêtions, dit-il, pour obtenir des explications. Au surplus, l'incident ne nous a rien appris, nous savons que les Etats-Unis désirent que le camionnage s'effectue en transit à travers l'Ontario; ils sont très fermes là-dessus. Mais le procédé paraît inacceptable. M. Saint-Laurent constate alors que le monde officiel, aux Etats-Unis, a parfois "pris pour acquis" ce que qui conviendrait dans son pays, il peut l'accomplir dans le nôtre." Puis il a jeté là-dessus beaucoup d'eau bénite de cour...

Cette question se surajoute donc à toutes celles que nous avons connues depuis la fin de la guerre — notamment aux sommations que le Procureur général des Etats-Unis avait adressées ces mois derniers à des compagnies canadiennes de pulpe. Nos voisins s'irritent de nos résistances à leur volonté souverainement exprimée. Ils nous somment, cette fois-ci, d'avoir à leur ouvrir un corridor polonaise; je veux dire ontarien, à travers notre territoire.

Si l'opinion et le monde officiel ne réagissent pas promptement devant des procédés aussi cavalières, la situation prendra bientôt un caractère officiel. A la longue, c'est l'existence même de notre pays qui sera en cause. Quelle que soit notre amitié et notre admiration pour nos voisins, nous n'avons pas combattu l'impérialisme britannique pour nous livrer joyeusement à l'impérialisme yankee.

André L.

Le possé de Malan

Le nouveau premier ministre, M. Malan, n'est lui-même pas des plus jeunes car il compte 74 ans. Il avait été ministre de l'Intérieur dans le cabinet Hertzog mais s'était séparé de ce dernier en 1933 quand Hertzog s'est joint à Smuts pour former le parti d'Union. Homme de grande nature et qualifié de "dictateur aux idées médiévales" par ses ennemis, Malan avait alors entraîné avec lui ceux des nationalistes qu'il n'acceptait pas la coalition avec Smuts; et il s'était plus que jamais obstiné dans une attitude farouchement nationaliste et autonomiste. Par profession pasteur de l'Eglise hollandaise réformée et ensuite journaliste, M. Malan avait, comme ministre de l'Intérieur, été responsable du choix d'un drapeau distinctif par l'Afrique-Sud et d'une nationalité particulière à ce Dominion. Il avait aussi fortement réclamé la reconnaissance de l'Afrique-Sud comme un pays dérivé du hollandais et toujours employé par les descendants des immigrants boers du sud de l'Afrique qui furent plus tard nommés par la Grande-Bretagne.

Désarroi anglais

Londres, 28 (A.P.) — Encore tout étonnés du résultat de l'élection de mardi en Afrique-Sud, les journaux britanniques défilent du premier ministre de Smuts n'entraînera un effacement des liens entre ce Dominion et la Grande-Bretagne. Le quotidien "Evening Standard", de l'ancien ministre conservateur, Lord Beaverbrook, voit pour sa part ces liens en péril et soutient qu'il faut se désintéresser de ce résultat électoral. Le "Daily Mail", de son côté, estime que la défaite de Smuts peut compromettre les plans de défense de l'Empire qui dépendent de l'établissement de puissantes bases militaires et de grands centres nouveaux d'approvisionnement dans le sud et l'est de l'Afrique. Les journaux londoniens cherchent cependant une consolation dans le fait que la campagne électorale d'Afrique-Sud a eu lieu surtout sur des problèmes domestiques plutôt que sur des plans à longue portée des nationalistes maintenant vainqueurs pour la transformation de ce Dominion en République. Le "Standard", par exemple, croit que la visite royale de Van der Meer à J. B. M. Malan a été un événement qui a poussé Malan à mettre un bras à sa propagande autonomiste.

M. Ludger Dionne dénonce la suppression des droits sur les cotonnades anglaises

LETTE D'OTTAWA

M. Ludger Dionne dénonce la suppression des droits sur les cotonnades anglaises

Au détriment de l'industrie et de la main-d'œuvre canadiennes — Le riveau de fer autour de la zone sterling — Comment l'Angleterre profite de la charité américaine en exploitant la misère allemande — Que l'Angleterre cesse de tirer des plans et se mette au travail

Ottawa, 28 — M. Ludger Dionne, député libéral de la Beauce, a fait hier une démonstration probante et vigoureuse de la façon dont notre politique fédérale sert constamment les intérêts de la Grande-Bretagne au détriment de nos intérêts canadiens. Propriétaire de filature, M. Dionne s'en est tenu au domaine où il s'est spécialisé et sa démonstration a été aussi précise que convaincante. Il a dénoncé sans ménagement la suppression des droits de douane sur les tissus de coton importés de Grande-Bretagne qui comporte le budget Abbott. Il s'est trouvé à dénoncer

en même temps toute la politique coloniale d'assistance économique à l'Angleterre. Et c'est en anglais qu'il a prononcé ces discours qui ont été véritablement réquisitoire contre la politique de cadeaux qui nous a valu la crise du dollar et le programme d'austérité de l'automne dernier.

Le ministre des finances, dit M. Dionne, devrait savoir que les marchandises anglaises, se vendent beaucoup plus cher au Canada que sur le marché anglais. Pourquoi? J'imagine que c'est parce que les Anglais veulent faire plus d'argent dans leurs échanges avec nous. Et pourquoi l'industrie anglaise est-elle obligée de vendre ses produits à meilleur marché pour la consommation domestique qu'à l'étranger? Evidemment parce que l'Angleterre veut éviter l'inflation chez elle. Si cette politique est bonne pour l'Angleterre, ne serait-ce pas parce qu'elle ne serait pas bonne pour le Canada. Comment éviterons-nous l'inflation si nous encourageons nos gens par des réductions de tarif à acheter des marchandises anglaises à des prix exorbitants?

Les manufacturiers canadiens de textile ont tellement grandi et amélioré leurs filatures pendant la guerre que le marché canadien n'est pas en état d'absorber une grande partie de leur production en temps normal, et ils cherchent des marchés d'exportation. Ce n'est pas le temps de leur susciter une concurrence indue. L'Angleterre envoie actuellement toute la zone sterling d'un riveau de fer et l'alimentera bien que le ministre des finances nous dise ou nous prétende que nous n'avons plus de production. Nous verrons nous à la merci de l'Angleterre pour en disposer? Si c'est le cas, je prévois des années difficiles pour le peuple canadien.

Mettre la sympathie de côté

N'aurait-il pas été de meilleure politique pour le ministre des finances de mettre toute sympathie de côté en traitant avec le peuple anglais et d'agir en homme d'affaires? Le ministre croit-il que les Anglais vont proté-

ger notre économie nationale? Pendant la guerre, le gouvernement a interdit l'exportation des textiles. Les filatures canadiennes ont perdu des affaires considérables et les échanges avec l'étranger se sont trouvés désorganisés. Maintenant que l'industrie textile essaie de reprendre ces marchés, voici que l'Angleterre ferme les portes. Combien de temps assisterons-nous à la destruction de notre économie au bénéfice de l'Angleterre? Sommes-nous des Canadiens ou des Britishers? Les salaires payés par les manufacturiers canadiens sont en moyenne de 60 pour cent plus élevés que ceux que paient les manufacturiers anglais. Dans les circonstances, cette suppression de tarif peut forcer les filatures canadiennes à restreindre leur production et à congédier une partie de leur personnel. Les filatures anglaises n'utilisent pas deux ou trois équipes comme les filatures canadiennes, mais une seule et les règlements des syndicats fixent la quantité de travail que peut accomplir un ouvrier dans un temps donné. Notre gouvernement se trouve dans une position où il doit soutenir des pratiques malsaines et anti-économiques de travail qui prévalent en Angleterre au détriment de la main-d'œuvre canadienne.

Marché de \$55,000,000

L'Angleterre manque de main-d'œuvre. C'est pourquoi elle conclut des ententes de fabrication avec les pays où la main-d'œuvre est bon marché. C'est ainsi qu'elle vient de conclure une transaction de l'ordre de \$55,000,000 en vertu de laquelle elle enverra du coton brut et du sulfate blanc pour fabriquer des tissus et des filaments de rayonne. Nous aurions pu conclure nous-mêmes un semblable entente directement avec l'Allemagne et obtenir ainsi le broadcloth et les autres tissus dont nous avons besoin. Nous n'y avons malheureusement pas pensé.

(suite à la deuxième page)

M. Ludger Dionne dénonce la suppression des droits sur les cotonnades anglaises

en même temps toute la politique coloniale d'assistance économique à l'Angleterre. Et c'est en anglais qu'il a prononcé ces discours qui ont été véritablement réquisitoire contre la politique de cadeaux qui nous a valu la crise du dollar et le programme d'austérité de l'automne dernier.

Le ministre des finances, dit M. Dionne, devrait savoir que les marchandises anglaises, se vendent beaucoup plus cher au Canada que sur le marché anglais. Pourquoi? J'imagine que c'est parce que les Anglais veulent faire plus d'argent dans leurs échanges avec nous. Et pourquoi l'industrie anglaise est-elle obligée de vendre ses produits à meilleur marché pour la consommation domestique qu'à l'étranger? Evidemment parce que l'Angleterre veut éviter l'inflation chez elle. Si cette politique est bonne pour l'Angleterre, ne serait-ce pas parce qu'elle ne serait pas bonne pour le Canada. Comment éviterons-nous l'inflation si nous encourageons nos gens par des réductions de tarif à acheter des marchandises anglaises à des prix exorbitants?

Les manufacturiers canadiens de textile ont tellement grandi et amélioré leurs filatures pendant la guerre que le marché canadien n'est pas en état d'absorber une grande partie de leur production en temps normal, et ils cherchent des marchés d'exportation. Ce n'est pas le temps de leur susciter une concurrence indue. L'Angleterre envoie actuellement toute la zone sterling d'un riveau de fer et l'alimentera bien que le ministre des finances nous dise ou nous prétende que nous n'avons plus de production. Nous verrons nous à la merci de l'Angleterre pour en disposer? Si c'est le cas, je prévois des années difficiles pour le peuple canadien.

Mettre la sympathie de côté

N'aurait-il pas été de meilleure politique pour le ministre des finances de mettre toute sympathie de côté en traitant avec le peuple anglais et d'agir en homme d'affaires? Le ministre croit-il que les Anglais vont proté-

Grève prochaine de 600,000 Allemands

Dusseldorf, Allemagne, 28 (A.P.) — Les autorités britanniques et américaines d'occupation en Allemagne tiennent aujourd'hui des entretiens avec les chefs des unions ouvrières de ce pays, dans l'espoir de prévenir une grève de 600,000 métallurgistes du bassin de la Ruhr les 1er et 2 juin. Presque tous ont déjà décidé par écrit de se mettre en grève pour protester contre la nomination par les Alliés d'Herman Reusch, un des principaux fabricants allemands d'acier, à la présidence du comité chargé de diriger l'industrie allemande de l'acier. Les autorités britanniques pour leur part estiment qu'il est dans leur intérêt de voir le comité Reusch, car il n'a pas d'autorité officielle, avoir seulement des pouvoirs purement consultatifs et techniques. De son côté, le gouverneur militaire américain, le général Lucius Clay, estime que cette grève ouvrière est dirigée contre l'occupation alliée et qu'elle pourrait compromettre la production d'acier sans nuire à l'économie allemande.

'Après vous, cher Monsieur'...

"Le civisme se compose d'une foule de petites choses", nous rappelle certaine publicité faite à la radio.

Si on voulait s'en rendre compte une fois pour toutes, beaucoup de choses iraient beaucoup mieux! Hier soir, j'ai eu une fois de plus l'occasion de constater que le civisme existe peut-être dans les heures, dans les moments où l'on ne se rencontre que très rarement, tout rarement dans la vie quotidienne!

Donc, je retourne chez moi, hier soir. Rue Demontigny, coin St-Timothée, il y a un terminus d'autobus. Les immenses voitures y sont et y viennent, obstruant fréquemment, et bien involontairement, la chaussée. Les autobus ne sont évidemment pas des couilles de noix et l'on ne saurait exiger, ni même espérer, que leur présence passe inaperçue ou ne cause aucun désagrément à ceux qui ont devant eux un mal ou qui font entendre, car les autobus restent service à la communauté.

Une de ces voitures démarrait justement hier soir au moment où je passais. Sa destination était Oka, elle devait nécessairement monter la rue St-André,

prendre ensuite la rue Sherbrooke, etc. Rue St-André, des automobiles étaient stationnées de chaque côté. L'autobus avait à peine l'espace nécessaire pour faire son virage et juste l'espace voulu pour circuler. Il était à peine engagé sur la rue St-André qu'un automobiliste, venant en sens inverse, vint bloquer complètement le passage.

Ni l'un ni l'autre des véhicules ne pouvait plus passer. Qu'aurait-il advenu?

Voyez plutôt! Les deux chauffeurs ont immédiatement commencé un violent échange, sans préambule, de mots. La censure la plus élémentaire nous empêche d'imprimer le dixième des choses que ces messieurs se sont dites! A court d'arguments forts, le chauffeur de l'autobus a finalement décidé de recourir aux grands moyens. Qu'est-ce qu'il a fait? Je vous le donne en mille... il a peut-être frappé l'autre chauffeur? Non, ou bien il a été quérir la police pour régler la querelle? Point! Il a tout simplement pris ses clés et s'en est allé, laissant sa voiture en plan au beau milieu de la chaussée.

Le chauffeur de l'autobus n'a pas été désarçonné pour si peu! Il est resté fidèlement au volant de son véhicule, attendant patiemment que son "ennemi" réintègre son automobile!

Cet incident pittoresque (pour ne pas dire pitoyable) avait lieu vers 5 h. 30, alors que la circulation est particulièrement dense. On imagine un peu le concert de klaxons et de paciférations diverses provoqué par l'entêtement des deux chauffeurs!

Il a fallu au moins dix minutes au chauffeur de l'autobus pour revenir à une plus saine conception de son devoir civique et pour se décider à ranger son tacot.

Conclusion: par la faute de deux hommes trop orgueilleux et très pauvres en esprit civique, au moins cinquante automobiles ont connu le désagrément de klaxons et de paciférations diverses provoqué par l'entêtement des deux chauffeurs!

Un peu de compassion, une toute petite dose de compréhension de la part de tous les automobilistes feraient beaucoup pour résoudre le problème de la circulation à Montréal et dans n'importe quelle autre ville.

LEX

La Légion réclame le service obligatoire

En temps de paix — Elle refuse d'admettre les "zombies" dans ses rangs — Le congrès de Saskatoon veut interdire le recrutement pour la "Légion de la Feuille d'Érable" — Appui aux matelots marchands — Le colonel Baxter élu président

Saskatoon, 28 (C.P.) — Le congrès de la Légion canadienne, en train de se terminer à Saskatoon, en Saskatchewan, a rejeté violemment le rapport d'un comité d'enquête sur les questions militaires qui s'était contenté de proposer la création d'une commission d'experts de la Légion pour garder l'œil ouvert sur la situation de nos forces armées et sur les développements de portée militaire des problèmes internationaux. Après avoir exprimé son "inquiétude générale" sur le présent état de nos forces, la Légion a réitéré sa demande d'un entraînement militaire universel et obligatoire en temps de paix.

Le légionnaire J.R. Kidston, de Vernon, en Colombie canadienne, a présenté une motion en ce sens, qui exige aussi la mobilisation de toutes nos ressources humaines, naturelles et industrielles en cas de conflit. Norman Gillespie, de Montréal, a ensuite proposé une motion semblable, qui veut particulièrement que tous les jeunes gens soient soumis à 18 mois d'entraînement militaire, soit à leur sortie du High-School, soit lorsqu'ils atteignent leurs 18 ans. Une autre motion, soumise par l'ontarien, réclame la création d'une réserve féminine en temps de paix.

Les congressistes de Saskatoon demandent aussi à Ottawa d'interdire le recrutement qui a lieu en ce moment au Canada pour une prétendue "Légion de la Feuille d'Érable", destinée à combattre en faveur des Juifs en Palestine. Une protestation de l'Ontario à ce sujet affirme que le mouvement sioniste canadien désapprouve ce recrutement. La légion s'oppose par ailleurs à ce que ce nom soit employé pour des formations militaires devant lutter à l'étranger.

Le légionnaire Grant Livingstone, de l'Université de la Colombie canadienne, avait présenté une motion demandant à notre pays de participer à un gouvernement parlementaire mondial. A la place, la Légion a adopté une motion d'appui aux principes de l'O.N.U.

Le débat le plus violent jusqu'ici du congrès a eu lieu sur la question d'admettre dans la Légion les conscrits de novembre 1944. Le président démissionnaire, le major général C. B. Price, de Montréal, avait soutenu que s'y opposer serait injuste et mettrait en danger l'unité de notre pays.

A sa suite, George Layton, de Montréal, et William Radcliffe, de Winnipeg, avaient fait remarquer que la Légion britannique admet les conscrits aussi bien que les volontaires. Mais W. J. Williams, d'Edmonton, a riposté que 500 légionnaires quitteraient la section de cette ville si les "zombies" y étaient admis. Un délégué de la Saskatchewan et un autre de l'Alberta, celui-ci une femme, se sont également opposés à l'admission d'individus qui se cachaient derrière la loi tandis que des combattants auxiliaires se rendaient outre-mer.

Avis de décès

DEMERS — A Westmount, le 28 mai 1948, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Edmond Demers, époux d'Estelle Terroux, demeurant à 335, avenue Roslyn, Westmount. Les funérailles auront lieu lundi, le 31 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-Léon de Westmount, où le service sera chanté à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Une indemnité de \$7,981

Le juge en chef O.-S. Tynvald, de la Cour supérieure, a accordé une indemnité de \$7,981 à M. Léopold Fulteau, 21 ans, un commis, qui réclamaient de MM. Raymond Cormier et Roland Dupuis, une somme de \$10,622 en dommages, à la suite d'une collision survenue entre un tramway et un taxi dans lequel Fulteau voyageait.

Selon la défense, l'accident serait attribuable à la faute du conducteur du tramway qui a soudainement arrêté son véhicule à un endroit prohibé. Le taxi suivait immédiatement le tramway, et dans les circonstances, malgré l'application des freins par le chauffeur du taxi, M. Dupuis, la collision a été inévitable.

Lettre d'Ottawa

(Suite de la première page)

Aussi les États-Unis fourniraient-ils le coton à l'Angleterre tandis que nous fournirions le sulfate. L'Angleterre s'assurera un profit considérable sur le coton et le sulfate qu'elle exportera en Allemagne. Elle paiera probablement la transformation de ces matières premières en textiles à l'Allemagne en utilisant les vivres qu'elle s'est procurés chez nous et réalisera un autre profit considérable. Elle nous expédiera ensuite ces tissus obtenus de l'Allemagne en réalisant un autre profit considérable. Voyez comme ces Britanniques sont fins. Comment pouvons-nous soutenir la comparaison? Si l'Angleterre ne peut disposer de ces \$55,000,000 de textiles aux prix exorbitants qu'elle demande, elle pourra pratiquer le "dumping" sur le marché canadien. Comment concevoir raisonnablement que cet énorme surplus de textiles ne frapperait pas notre industrie?

Qui profitera de cette transaction? L'Angleterre. Qui fera les frais de ces gros profits indirects et de ces prix élevés? Le peuple canadien. Qui subira une perte? Le gouvernement canadien, qui aura à en souffrir? La main-d'œuvre canadienne et le peuple allemand. Examinons maintenant la conduite du gouvernement anglais vis-à-vis du peuple des États-Unis depuis trois ans. Les États-Unis veulent leur aider à se remettre sur pied en donnant des milliards dans ce but. L'Angleterre réussit à manoeuvrer de façon à en tirer profit. N'est-ce pas pitoyable que de voir le gouvernement anglais tirer parti de la charité américaine pour exploiter la misère du peuple allemand qui crève de faim?

Le milliard et quart

Lorsque l'Angleterre veut acheter quelque chose au Canada, elle envoie des représentants pour barguigner avec nous. Le ministre de l'Agriculture en sait quelque chose. Mes collègues n'auront pas oublié le marché du bœuf en vertu duquel l'Angleterre a obtenu notre bœuf à \$1.35 et \$1.55 le boisseau lorsque le prix mondial était d'environ \$3. Je me rappelle notre prêt d'un milliard et quart consenti à l'Angleterre pour acheter notre bœuf. Dieu sait qu'il ne sera jamais remboursé. Je crois que notre ministre des finances a quelque chose à apprendre de ces Anglais.

En proposant d'admettre en franchise les cotonnades et la rayonne, M. Abbott a déclaré que le Royaume-Uni a consenti pendant longtemps notre fournisseur dans ce domaine, mais je conteste son argument parce qu'il y a déjà longtemps que l'industrie anglaise du coton a commencé à perdre ses marchés. Elle ne pouvait soutenir la concurrence parce que ses ouvriers refusaient d'accepter le système des deux équipes et l'insécurité d'un outillage moderne. Le ministre sait que les manufactures anglaises vendent leurs produits à des prix qui sont beaucoup trop élevés pour nous permettre de les acheter. Il sait que ces prix sont beaucoup plus élevés que ceux qui sont en vigueur en Angleterre. Il n'en a pas assez pour laisser entrer ces marchandises à bon marché. Comment peut-il justifier une aussi étrange conception des affaires?

L'agonie de l'Angleterre

Le ministre croit-il venir en aide à l'Angleterre de cette façon? Je dirai qu'il ne fait que prolonger son agonie. Je ne connais pas de pays où d'industrie qui puisse prospérer sans travailler. L'Angleterre devra cesser de tirer des plans et se conformer à la loi universelle si elle veut sortir de l'ornière. Ce que l'Angleterre doit faire, c'est de mettre sa population au travail. Il est temps que quelqu'un lui dise qu'elle ne saurait se remettre avec des transactions de ce genre qui ne font que retarder le nettoyage qui s'impose. Le plus vite elle sera forcée de le faire, le mieux ce sera pour tous les intéressés.

Je ne parle pas souvent en cette Chambre, de dire en terminant M. Dionne, mais je fais de mon mieux pour collaborer à la création d'une législation honnête et saine. Les suggestions des "backbenchers" ne semblent malheureusement pas créer une impression bien forte auprès du ministre des finances. J'espère cependant qu'il s'amènera. S'il ne le fait pas, aussi bien cesser de nous leurrer plus longtemps en employant des mots vides de sens comme "autonomie" et revenir au statut colonial qui est le seul rang que nous méritions. M. Dionne a mis le doigt sur le véritable défaut du budget Abbott qui est celui de toute notre politique économique d'après-guerre: la générosité excessive envers l'Angleterre. Il faut souhaiter que d'autres hommes d'affaires s'avisent de souligner les inepties de cette politique dans leurs domaines respectifs. Les contribuables-électeurs finiront alors par se rendre compte de la raison des impôts excessifs qu'ils doivent acquitter et réclamer une politique véritablement canadienne.

Pierre VIGEAINT

Pensée du jour

PETITES EXCUSES
"Un homme donna le grand dîner et il avait invité beaucoup de monde. Il envoya son serviteur, à l'heure du festin, dire aux invités: Venez, car déjà tout est prêt. — Et ils se mirent tous à s'excuser d'un commun accord. Le premier lui dit: J'ai acheté une terre et il faut absolument que j'aille la voir; excusez-moi, vous en prie. Un autre dit: J'ai acheté cinq paires de boeufs, et je vais les essayer; j'en prie, excusez-moi. Un autre dit: Je viens de me marier, il m'est donc impossible de venir."

LE DEVOIR, MONTREAL, VENDREDI 28 MAI 1948



Cette jolie fillette souriante serait, dit-on, l'un des enfants néo-brunswickois de naissance illégitime que des organisations charitables de la province voisine prétendent avoir été littéralement vendus à de riches couples américains désireux d'adopter des enfants, même sans suivre la procédure légale. D'une maison de placement pour bébés (Foster-home) de Saint-Jean du Nouveau-Brunswick, celle-ci a été transportée jusqu'à New-Jersey. Les sociétés charitables de Saint-Jean réclament des lois plus sévères contre un tel commerce.

Les bébés vendus

Ottawa établit sa position là-dessus

Les demandes de passeport doivent être approuvées par les provinces — L'enquête sur les enfants illégitimes albertains vendus et adoptés aux Etats-Unis est ajournée au 8 juin

Ottawa, 28 (C.P.) — Tout en précisant que le gouvernement fédéral ne peut intervenir dans les adoptions d'enfants, le ministre a déclaré qu'il n'aurait pas de passeport pour enfant adoptif, un porte-parole du ministère canadien des affaires étrangères explique que ces passeports ne sont accordés que quand on a l'assurance que les lois provinciales sur les adoptions ont été respectées. Le porte-parole précise que le passeport est toujours accordé sans discussion quand la demande vient d'un parent, légitime ou adoptif, et renvoyée pour examen aux autorités des diverses provinces quand elle vient d'un simple gardien des enfants. Cette procédure a été mise en vigueur depuis un an, quand des plaintes ont commencé à courir qu'un trop grand nombre d'enfants illégitimes canadiens sont

transportés aux États-Unis pour y être adoptés.

Edmonton, 28 (C.P.) — L'enquête royale sur les adoptions d'enfants illégitimes en Alberta a dû être ajournée pour une dizaine de jours, soit jusqu'au 8 juin, à cause du mauvais état de santé du président de la commission d'enquête, le juge en chef W. R. Howson, de la Cour suprême de cette province. Un peu plus tôt cette année, le juge Howson avait subi une atteinte de la maladie qui avait provoqué un premier ajournement de deux mois. Hier, il a fallu le transporter à nouveau à l'hôpital. C'est lui-même qui a requis que l'enquête soit ajournée, afin qu'il puisse en présider à nouveau les procédures dès qu'il se sentira mieux.

Deux hommes disparus recherchés

Les autorités policières de Laprairie et de Toronto, aides de la police provinciale, sont à la recherche de deux hommes disparus. L'un des hommes, M. Charles Besurier, 44 ans, un contracteur de Laprairie, est disparu de sa demeure depuis le 11 décembre dernier. Il mesure 5 pieds et 6 pouces, pèse 140 livres. Il est père de six enfants. La veille de sa dis-

parition, il a retiré une somme de \$100 de la banque. Son auto a été trouvée abandonnée, au coin des rues Ontario et Berri. Mme Margaret Côté a demandé l'aide de la police pour retrouver son mari. M. Joseph-Emile Côté, 22 ans, qui a quitté Toronto au début du mois, pour rencontrer sa femme ici, il y a deux semaines. Mme Côté, qui est actuellement à Montréal, n'a pas eu de nouvelles de son mari.

Toutes informations concernant ces deux hommes disparus seront reçues à la police provinciale, H.A. 4141, ou à la police municipale, H.A. 7171.

Réfrigérateurs électriques
* 7 Pieds cubes * Congélation rapide * Compartiment à légumes * Isolement scientifique
Commandez le vôtre aujourd'hui — Quantité limitée. Livraison immédiate sur léger dépôt.
PHILIPPE SILLS
4044 ONTARIO EST MONTREAL

PARADE DE FLEURS
LA PARADE COMMENCE
Rue MONT-ROYAL, angle PARTHENAIS, sur les rues Mont-Royal vers l'ouest, St-Hubert, Sherbrooke vers l'ouest, ET SE TERMINE
Chez Louis Quinze Inc.
FLEURISTES
(En face de l'Université McGill)
LUC, XIV, 16-20

La couleur du temps...

Washington, 28 (A.P.) — On parle à nouveau, dans les milieux politiques de Washington, du projet de transformer le Vesuve en une centrale électrique d'espèce nouvelle. Le sénateur républicain Styles Bridges, du New-Hampshire, prétend avoir vu un item incliné à cette fin dans la liste des projets auxquels le plan Marshall fournira des fonds. L'auteur du projet prétend pouvoir utiliser comme force motrice les fumées brûlantes qui se dégagent sans cesse du cratère de ce volcan sicilien.

Stuttgart, Allemagne, 28 (Reuter) — Un armurier allemand a entrepris la production en série d'arcs et de flèches en métal, à l'intention des chasseurs de son pays. Les règlements alliés interdisent en effet l'usage des armes à feu à nos ennemis de nature: et l'on a cherché à contourner leur défense de cette manière. Plusieurs Allemands sont passés maîtres dans l'utilisation de l'arc, cet art ne s'étant jamais entièrement perdu chez eux. L'armurier de Stuttgart qui a remis l'arc à la mode affirme même avoir reçu de nombreuses commandes étrangères, dont une du roi Gustave V, de Suède.

SUSPECT ABATTU PAR LA POLICE

Il s'agit d'un cuisinier qui se serait rendu coupable d'un vol d'une centaine de dollars.

Un individu que l'on n'a pas encore identifié, mais qui travaillait depuis quelques heures seulement dans un restaurant de la rue Osborne, a été abattu hier soir par les balles de revolver d'un agent de police municipale. Selon le rapport de la police, l'inconnu, un homme dans la trentaine, aurait volé à sa patronne, Mme Lina Haeffler, 1181 rue Osborne, une somme de \$70, un porte-cigarettes de \$10 et une montre de \$25. La description qu'elle a donnée aux policiers correspondait à celle d'un homme qui aurait été vu par la suite dans une taverne de la rue St-Jacques. Les agents Henri Mousseau et Jean Langevin, de la radio-police no 48, firent alors sortir l'homme à l'extérieur et il mirent sous arrêt. L'inconnu aurait alors donné un violent coup de coude dans la région abdominale de l'agent Rousseau, pour prendre ensuite la fuite. Les policiers ont commencé la chasse en disant au suspect d'arrêter. L'agent Langevin tira un coup de feu en l'air, mais sans succès. L'agent Rousseau tira à son tour trois autres coups de feu en l'air, en disant en anglais et en français à l'inconnu d'arrêter. Comme ce dernier refusait d'obéir, l'agent Rousseau tira trois autres coups dans sa direction. L'une des balles a atteint le fuyard en plein ventre. Il s'est affaissé sur le bord du trottoir et a expiré. Le corps a été transporté à la morgue. La sûreté municipale enquête.

FILMS en 20
DÉVELOPPÉS et IMPRIMÉS 2 hrs.
PHARMACIE MONTREAL
LA PLUS GROSSE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE
CHARLES DUQUETTE
Pharmacien-propiétaire
OUVERT JOUR ET NUIT
H.A. 7251

SIX POMPIERS INTOXIQUES

Six pompiers ont souffert d'intoxication, hier soir, alors qu'ils combattaient un incendie d'origine inconnue, dans des hangars situés à l'arrière des rues Laurier et Garter. L'alerte a été sonnée à 11 h. 15 et les pompiers n'ont travaillé que durant 20 minutes pour maîtriser les flammes. Les pompiers suivants ont été transportés à l'hôpital Notre-Dame: le chef de district intermédiaire A. Méryneau, 56 ans, 17e Avenue, Rosemont, et les pompiers Louis Deneuf, 33 ans, 7100, rue Casrain, René Carignan, 23 ans, 3661, rue Jeanne-Mance. Leurs trois compagnons qui se sont affaiblis au cours des manoeuvres ont reçu les premiers soins sur les lieux.

Vol de \$3,400 en Ontario

Thetford, Ont., 28 (C.P.) — Une chasse à l'homme est commencée depuis hier soir, dans le sud de l'Ontario, afin de retrouver les deux bandits qui ont dévalisé une succursale de la Banque de Commerce, ici, après avoir tiré un coup de feu dans la direction du gérant, M. W. G. Moorhead.

Décès du plus vieux citoyen de Grenville

Grenville a perdu, jeudi, son plus vieux citoyen, M. Honoré Laurin, époux d'Austine Leclerc, mort à sa demeure à l'âge de 80 ans et 8 mois. M. Laurin était le doyen des maires de poste de la province et il devait être décoré le 1er juin, par le gouvernement fédéral. Il avait établi son commerce à Grenville vers 1890. Le défunt, juge de paix, avait été maire de Grenville et président de la Commission scolaire de cette localité. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, cinq filles: Mmes J.-Roméo Monty, B. Blais, Donat Bergeron, la rév. Sœur Héliane-Augusta, des SS, de NN, de Jésus et Marie, et Mlle Béatrice; cinq fils: Lucien, Maurice, Paul-Émile, Albert et Wilfrid; trois sœurs: Mmes Marguerite Noël, Nil Leclerc et Osias Boucher; un petit-fils, cinq petites-filles et de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi matin en l'église paroissiale de Grenville.

FRANCE-LIVRE
tous les nouveaux livres parus ainsi qu'un grand choix de livres d'occasion.
1325 est, Ontario - CH. 5471
VENTE et LOCATION.

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE MONTREAL
3450, rue Saint-Urbain
COURS D'ARCHITECTURE
Les concours d'admission se tiendront simultanément à l'École préparatoire, 460 est, rue Sherbrooke, et à l'École des Beaux-Arts de Québec, 37, rue St-Jacques, du 1er juin 1948, à 8 heures 45 du matin, au 5 juin inclusivement. Les candidats doivent s'inscrire au Secrétariat de l'École des Beaux-Arts de Montréal, entre neuf heures et midi, et entre deux heures et cinq heures, avant le 29 mai. Ils sont priés de déposer les certificats de leurs dernières années d'études et accompagner leur demande d'inscription de la somme de un dollar.
Les inscriptions sont également reçues par la poste.
Honorables **OMER CÔTÉ, Ministre.** **JEAN BRUCHÈRE, Sous-ministre.**

ACHETEZ VOS FLEURS ICI La Patrie Fleuriste
168 est, Ste-Catherine Ecoutez le jeudi Livraison partout directement de notre serre-chaude.
C.H.L.P.
12 h. 23
12 h. 30
PL. 1786-1787
10% d'escompte aux communautés religieuses.

LE DEVOIR
"Le Devoir" est imprimé au no 430 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'Imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-propiétaire. Directeur-gérant, Gérard Filion.
"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpressions de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuter et Canado-Mondial, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.
Abonnement par la poste:
EDITION QUOTIDIENNE
Canada (sauf Montréal et la banlieue) \$6.00
Montréal et banlieue 9.00
États-Unis et Empire britannique 8.00
Union postale 10.00
EDITION DU SAMEDI
Canada 2.00
États-Unis et Union postale 3.00
Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.
Autorisée comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.
Téléphone: *Belair 3361

Chaque dollar épargné hâte la réalisation de vos rêves
Tout ce qui rend la vie heureuse entraîne; pour la plupart d'entre nous, beaucoup de projets, d'assiduité, de labeur... et presque tous ces beaux plans d'avenir s'appuient sur l'argent — nous mettons de côté une fraction de nos recettes en vue d'avoir, un de ces jours, du bien-être, des loisirs, de la sécurité. Ce n'est pas toujours facile, surtout par le temps qui court... Mais, somme toute, le capital épargné est la partie la plus importante, la plus significative, des dollars qu'on a gagnés.
Espérer ne suffit pas... épargner vaut mieux!
LA BANQUE ROYALE DU CANADA
45 succursales à Montréal et District.

Le Dr Boyer subira-t-il un nouveau procès?

La question s'est posée hier en Cour d'appel — Jugement remis à plus tard

Le Dr Raymond Boyer, trouvé coupable par un jury de la Cour du banc du roi et condamné à deux ans de pénitence par le juge Wilfrid Lazure, président des assises, pour conspiration dans l'affaire d'espionnage, subira-t-il un autre procès? La question s'est posée hier après-midi en Cour d'appel.

Le frère de Benès prévoit sa mort

Il assure lui avoir rendu sa dernière visite — Le président tchèque a 64 ans aujourd'hui — Parlement tchèque en exil formé à Londres — On y assure que Jan Masaryk voulait s'enfuir et non se suicider

Prague, 28 (A.P.) — Le frère aîné du président Edouard Benès, de Tchécoslovaquie, Jan Benès, a assuré hier soir des amis de Prague que le président est dangereusement malade et qu'il croit lui avoir rendu visite pour la dernière fois de son vivant.

Le procès de M. Vaillancourt

Le procès de Marcel Vaillancourt, restaurateur de 40 ans, de Cartierville, accusé d'homicide involontaire à la suite de la mort de l'aviateur Norman Stewart Milne, tué de 3 balles de revolver dans le restaurant de l'accusé, à Cartierville, le 10 août 1947, s'est poursuivi ce matin devant le juge Wilfrid Lazure, président des Assises.

Policier exonéré

Un verdict d'homicide justifiable est rendu par un jury de la Cour du coroner

Un verdict d'homicide justifiable a été rendu ce matin dans le cas de l'incriminé qui a été abattu hier soir, par l'agent Henri Rousseau, de la police municipale. Cet homme d'une trentaine d'années a été identifié ce matin par la propriétaire du restaurant où il était engagé comme cuisinier. Après avoir été nommé Thompson, et domicilié à St. Catharines.

Abonnements de vacances. Ne soyez pas pris au dépourvu. En vacances, vous serez bien aise de lire chaque jour votre quotidien préféré.

Canada Etats-Unis
1 semaine . . . 0.20 0.25
1 mois . . . 0.65 0.75
3 mois . . . 1.65 2.25

Les élections en Ontario

Les chefs de parti discutent le problème du logement

Toronto, 28 (C.P.) — Le chef du parti libéral, M. Farquhar Oliver, a déclaré hier soir que si les Ontariens lui confiaient le pouvoir aux élections du 7 juin prochain, il convoquerait immédiatement une session spéciale du Parlement pour discuter du problème du logement.

Le tramway

Le témoin G. Traynor, c.a., verse au dossier tous les documents demandés par la ville — Un questionnaire soumis aux comptables engagés par le tribunal — Séance ajournée au 1er juin

Le tribunal d'arbitrage nommé pour faire enquête sur la demande de la Commission des tramways de Montréal pour l'augmentation des prix des billets de tramways, a repris ses séances ce matin avec la production, par le témoin G. Traynor, c.a., de nombreuses pièces comportant de grands tableaux affichant le détail des dépenses de la Compagnie des Tramways en 1947, le relevé des taxes et autres charges pour les années de 1918 à 1947 inclusivement.

SEANCE DU CABINET DE LA PROVINCE

Les travaux publics. — La date des élections.

Québec, 28 (D.N.C.) — Le cabinet provincial a siégé mercredi après-midi, sous la présidence de M. Maurice Duplessis. Une grande animation régnait au Parlement. Les députés étaient en nombre très considérable. La plupart venaient chercher leurs quotas pour travaux de voirie et autres, à l'occasion de la belle saison.

Les élections

Interrogé hier au sujet des élections, M. Duplessis a éludé la question avec adresse, beaucoup d'humour. Apparemment, le gouvernement a déjà fixé depuis plusieurs semaines la date de l'appel au peuple et certains députés auraient obtenu de bons "tuvaux" sur les mois où les électeurs seront appelés à se prononcer.

Hirohito abdiquerait le 15 août prochain

Tokyo, 28 (Reuter) — La rumeur que l'empereur Hirohito du Japon abdiquerait le 15 août prochain court en ce moment les rues de Tokyo. Elle surviendrait au 31e anniversaire de l'armistice conclu entre les Alliés et les Japonais. On donne comme base à ce bruit la visite que le mikado a rendu le 16 mai au commandant des troupes américaines d'occupation, le général MacArthur, et une récente critique du système de domination impériale théocratique par le vice-président de la Chambre nipponne des députés, Jichiro Matsunoto.

10e anniversaire

8,000 personnes ont participé hier soir aux cérémonies du 10e anniversaire du congrès eucharistique national tenu à Québec en 1938. Son Exc. Mgr Lionel Scheffer, vicaire apostolique du Labrador, a officié.

Les Jeunes Chambres

Elles ne doivent pas servir la politique

Résolution adoptée par l'exécutif de la Fédération de la province de Québec

L'exécutif de la Fédération des Jeunes de Commerce des Jeunes de la province de Québec réuni en assemblée régulière à Hull les 15 et 16 courant, a décidé à l'unanimité de faire la mise en garde suivante, par l'entremise de tous les journaux de la province: "La Fédération des Jeunes de Commerce des Jeunes de la province de Québec est fidèle à sa ligne de conduite de toujours, de ne pas s'immiscer dans les questions de régie interne des Jeunes locales. Elle tient tout à sa ligne de réaffirmation des principes qu'elle a toujours guidés, et auxquels les Jeunes-membres ont pris l'engagement de se soumettre en devenant membres de la Fédération. Plus spécialement en ce qui regarde la politique.

La production d'un amas de documents

Le tribunal d'arbitrage nommé pour faire enquête sur la demande de la Commission des tramways de Montréal pour l'augmentation des prix des billets de tramways, a repris ses séances ce matin avec la production, par le témoin G. Traynor, c.a., de nombreuses pièces comportant de grands tableaux affichant le détail des dépenses de la Compagnie des Tramways en 1947, le relevé des taxes et autres charges pour les années de 1918 à 1947 inclusivement.

Le comité de l'habitation

Le comité consultatif sur l'habitation, qui vient de terminer son travail, avait été constitué le 6 avril par une résolution du Comité exécutif. Il y était dit: "En vue de donner un effet pratique à la nouvelle législation provinciale sur l'habitation, en regard de la loi nationale sur l'habitation, il est résolu d'autoriser le chef du contentieux, le directeur des services d'urbanisme et des travaux publics à consulter, pour la préparation d'un projet de règlement, un comité formé des conseillers suivants: MM. Arthur Tremblay, Ed. O'Flaherty, A.-D. Quintin, Charles-Guy Paré, Walter Hyde, Max Bailey, Armand Gauthier, Eric Leblanc, Pierre Des Marais, Geo. Guèvremont, Edmond Allan, Lucien Grotiau, Claude Jodoin, Horace Laverdure, Léonard Lévesque, Armand Mathier, Harold Fewkes, Gordon Pitts, et les chefs de services, MM. Guillaume Saint-Pierre, Henri Gibeau, Lactance Roberge, Aimé Cousineau, et L.-J. Parisien, du département des immobles."

Nouveau shérif à Québec

Me Aimé Dion, c.r. — Il succède à M. Lauréat Lapierre

Québec, 28 (D.N.C.) — La nomination de Me Aimé Dion, c.r., au poste de shérif, a été confirmée, hier soir, au Parlement. L'arrêté en conseil a été signé au cours de la journée et le poste de shérif à Québec, a été annoncé officiellement au début de la soirée. Me Aimé Dion succède à M. Lauréat Lapierre, décédé il y a quelques semaines. Incidemment, notons que depuis un demi-siècle trois anciens ministres ont occupé le poste de shérif à Québec. Ce sont: M. G.-A. Ernest Gagnon, ancien député de Kamouraska, et plus tard secrétaire de la province; M. Charles Langelier, ancien député de Montmorency et de Lévis, qui devint, lui aussi, secrétaire de la province, et M. Lauréat Lapierre, ancien député de Mégantic et ministre d'Etat dans le gouvernement de la province. M. Lapierre avait lui-même succédé à M. Cléophas Blouin, ancien député de Lévis.

Le nouveau shérif s'est occupé de politique active pendant une bonne partie de sa carrière. Il fut candidat conservateur dans le comté de Québec en 1916 et 1931 et il a pris part à un grand nombre de luttes très contestées. Le nouveau shérif est âgé de 73 ans. Il est resté actif, alerte et le rumeur le désignait depuis quelque temps déjà au poste important que le gouvernement de la province vient de lui confier.

Revision des impôts personnels

Un comité consultatif formé d'une dizaine de membres travaillant présentement à la révision du règlement régissant l'imposition des taxes personnelles municipales. Cet organisme que préside M. Lactance Roberge, directeur des finances, présentera prochainement un projet de refonte de la réglementation actuelle, laquelle n'est plus à date. On a déjà modifié profondément le règlement des permis.

M. Houde de retour du Saguenay

M. le maire Camilien Houde est rentré ce matin de deux croisières successives au Saguenay. A la fin de la semaine dernière, il avait présidé le voyage de l'Orphelin municipal et lundi il prenait le même bateau et occupait le même poste, alors qu'il était l'hôte de l'Association hôtelière de la province de Québec.

L'annexion de T.-Neuve

Aucun changement de statut, advenant l'entrée de ce pays dans la Confédération

Ottawa, 28 (C.P.) — Un porte-parole du ministère des affaires extérieures a déclaré ce matin que si Terre-Neuve rejoignait la Confédération canadienne, le statut de location des bases aériennes américaines établies sur le territoire de Terre-Neuve ne serait pas changé comme résultat de l'union.

Le club Richelieu

Le sénateur affirme que la coopération enseignée aux gens qu'il faut travailler et que cette loi du travail est une des conditions auxquelles les hommes doivent se soumettre s'ils veulent être heureux.

Les avantages de la coopération

Le sénateur affirme que la coopération enseignée aux gens qu'il faut travailler et que cette loi du travail est une des conditions auxquelles les hommes doivent se soumettre s'ils veulent être heureux. "De nos jours, dit M. Vaillancourt, beaucoup trop de gens croient qu'ils craignent le travail, on a la semaine de quarante heures. Je ne m'y objecte pas pourvu que l'on travaille et que l'on ne se rende pas à la semaine de trente ou vingt heures; ce serait 148 heures de plaisir, de sommeil, avec la semaine de 20 heures de travail; on se fatiguerait non pas à produire mais à s'amuser. L'oisiveté étant la mère de tous les vices, je crains pour le monde de demain, à moins qu'on ne change notre manière de vivre."

Nouveau président de l'Association des manufacturiers canadiens

Toronto, 28 (C.P.) — M. Norman A. Hesler, de Sackville, Nouveau-Brunswick, a été élu aujourd'hui président de l'Association des Manufacturiers Canadiens, lors de l'assemblée annuelle en cours à Toronto.

Nouveau président de l'Association des manufacturiers canadiens

Toronto, 28 (C.P.) — M. Norman A. Hesler, de Sackville, Nouveau-Brunswick, a été élu aujourd'hui président de l'Association des Manufacturiers Canadiens, lors de l'assemblée annuelle en cours à Toronto. Il remplace M. R.-C. Berkinshaw, de Toronto, M. M.-A. East, de Saskatoon, a été réélu premier vice-président et M. H.-G. Hilton, de Hamilton, deuxième vice-président. M. J.-C. Macfarlane, de Toronto, a été élu trésorier de l'Association. Les directeurs élus pour les différents comités sont: M. S.-G. Bennett, tarifs; M. W. Ferguson, transports; M. O.-H. Barrett, législature; M. E.-B.-C. Scott, relations industrielles; M. F.-G. Roth, recrutement; M. L.-L. Lang, assurance; M. J.-A. Terrace, enquêtes commerciales; M. W.-C. Laidlaw, publication; M. Hugh Crombie, éducation.

Revision des impôts personnels

Un comité consultatif formé d'une dizaine de membres travaillant présentement à la révision du règlement régissant l'imposition des taxes personnelles municipales. Cet organisme que préside M. Lactance Roberge, directeur des finances, présentera prochainement un projet de refonte de la réglementation actuelle, laquelle n'est plus à date. On a déjà modifié profondément le règlement des permis.

Descente dans un centre communiste

La police saisit des ouvrages de propagande — Les journaux venaient directement de Belgrade à Montréal

Vers 10 heures ce matin, les policiers ont opéré une descente régulière au magasin de livres "Victory Book Shop" situé 254 rue Sainte-Catherine. Sur des étagères nouvellement installées, on remarquait le manifeste de Lénine en de nombreux exemplaires ainsi qu'une documentation complète concernant le parti communiste, la Russie soviétique et le Petit Père Staline.

Contre l'entraînement militaire obligatoire

Résolution du Conseil du travail de Montréal — Nouveau trésorier

Le Conseil du Travail de Montréal (C.T.O. — C.C.T.) a adopté hier soir à l'unanimité une résolution condamnant l'imposition de l'entraînement militaire en temps de paix. Cette résolution avait été présentée par les délégués des International Woodworkers of America (I.W.O.A.). La résolution rappelle que la Légion canadienne a demandé récemment l'imposition de l'entraînement militaire. Le Conseil du Travail s'y oppose, parce que l'entraînement obligatoire inculquerait aux jeunes la haine de leurs semblables, les mettrait à la merci d'une clique militariste qui pourrait même les employer, dans certains cas, à écraser le mouvement ouvrier.

Descente dans la "barbotte" de Côte-de-Liesse

Vingt personnes sont appréhendées et avouent leur culpabilité

La police provinciale vient de faire une descente dans la "barbotte" de la Côte-de-Liesse, et 20 personnes, dont le tenancier, qui a donné comme nom Salomon Zieler, ont été appréhendées. Toutes ont comparu ce matin devant le juge Oscar Gagnon et ont avoué leur culpabilité. Sentence sera prononcée jeudi le 3 juin prochain.

Richesse du Québec

Québec, 28 (D.N.C.) — C'est par le travail d'équipe, une saine émulation, la collaboration, que l'on assure le développement économique, industriel et commercial de notre province, la plus riche du monde, avec des mines et des forêts, inépuisables, ses pouvoirs d'eau qui attirent l'attention d'industriels de tous les pays, a déclaré hier soir M. Paul Beaulieu, ministre de l'Industrie et du Commerce, qui était l'invité d'honneur au banquet des exposants, offert par la Chambre de Commerce de Lévis, section junior, aux industriels et commerçants qui présentaient des exhibits à l'exposition industrielle régionale qui se tient au manège militaire de Lévis.

Hotel Chez Maurice

UN HOTEL SOMPTUEUX AU COEUR DES LAURENTIDES Bâti sur les rives du LAC DES SABLES. Chambres modernes, Cuisine délicieuse, Verandas ensolillées, "Cocktail Lounge". Grève sablonneuse, Canotage, Régates, Aquaplane. Equitation, etc.

CARNET MONDAIN

PROCHAINS MARIAGES

Le mariage de Mlle Louise Clark, fille de M. et de Mme Maurice Clark, décédé, avec M. Léon Brégent, fils de M. et de Mme A.-E. Brégent, d'Outremont, sera célébré mardi, le 15 juin, à 10 h., en l'église Saint-Viateur d'Outremont.

Samedi, le 5 juin, en l'église St-Edouard, sera célébré, dans la plus stricte intimité, le mariage de Mlle Yolande Genest, fille de M. et de Mme Utric Genest, avec M. Hubert Chéné, fils de M. et de Mme Albert Chéné. Pas de faire-part.

RECEPTIONS

A l'occasion de la Semaine de modes qui a lieu présentement à Montréal, Canadian Art Studios offre, hier, aux membres de la presse de tout le pays, un lunch au Quartier Latin, qui fut suivi d'une présentation de blouses et d'écharpes Lillimar.

Corey Casual Shoes a reçu à un cocktail hier en fin d'après-midi, à l'hôtel Ritz-Carlton, les journalistes canadiens, à l'occasion de la Semaine de modes.

M. Paul Péladéau a réuni quelques personnes à dîner, la semaine dernière en l'honneur de M. Maurice Bourdell, de Paris, avant son départ pour l'Europe.

DEJEUNER-CAUSERIE

Le sénateur Cyrille Vaillancourt a été le conférencier hier au déjeuner hebdomadaire du Club Richelieu. A la table présidentielle, on remarquait: M. Louis Lévesque, M. l'abbé P. Desmarais, le sénateur Thomas Vien, M. E.-L. Patenaude, MM. Adhémar Raynault, B. Béland, A. Dumontier, C.-Donat Turcotte, René Péré, J.-E. Guillet, Thomas-Patrice Boudreau, J.-A. Pilonneau, J.-Able Barbeau, Victor Barbeau, Laurent Létourneau et André Blanchard.

Les infirmières en assemblée annuelle

Séance générale sous la présidence de la rév. Sr Valérie de la Sagesse — Présence du secrétaire de la province, M. Omer Côté — Rapports nombreux — Pénurie d'infirmières — Le rôle et les moyens d'action des Ecoles d'infirmières — Bourses d'étude

Hier, à l'hôtel Windsor s'est ouverte la vingt-huitième assemblée annuelle de l'Association des infirmières de la province de Québec, pour se continuer aujourd'hui au même endroit. Les assemblées se succèdent et un nombre imposant de rapports ont été présentés; conférences et forums sont aussi au programme.

Sous la présidence de la révérende sœur Valérie de la Sagesse, présidente de l'A. I. P. Q., l'assemblée générale a eu lieu hier après-midi au salon rose de l'hôtel Windsor.

Au cours de son allocution, la distinguée présidente a souligné la pénurie actuelle d'infirmières en approuvant l'étude du docteur Charlotte Whittson sur les causes de cette pénurie. Il faudrait plus d'infirmières dans les écoles, c'est incontestable. A celles qui sont déjà dans la profession, Mère Valérie de la Sagesse a recommandé une plus grande culture personnelle par l'emploi plus judicieux des loisirs et des moments libres.

Du volumineux rapport de la secrétaire-registraire, Miss E. Frances Upton, nous relevons les détails suivants: le rappel d'abord que depuis le 31 décembre 1946, la loi oblige toute personne de sexe féminin désirant exercer la profession d'infirmière dans notre province d'obtenir la "licence indispensable à cet effet".

Les membres de l'Association, enrégistrés et licenciés au cours de l'année ajoutés aux anciens se chiffrent à 7,745; 6,852 sont

membres actifs et 893 ne pratiquent pas.

Les relations extérieures sont plus étendues que jamais et des infirmières sont venues d'Angleterre, de Belgique, du Danemark, de France, de Hollande, de Norvège, d'Australie et de l'Afrique-Sud rendre visite à l'Association au cours de leur voyage en Amérique. Une entente faite avec le Conseil des Infirmières du Danemark a eu pour résultat le placement dans des hôpitaux de Montréal de quinze infirmières danoises.

Deux bourses d'étude "Jeanne-Mance" de cinq cents dollars ont été accordées à Mlle Claire MacDonald et Mlle Edith Richard.

Le nombre actuel des infirmières en service dans les hôpitaux et sanatoriums s'élève à 3,568; en hygiène publique, 1,022; autres services, 301; en service privé, 1,190; élèves dans les écoles, 2,676. Nos hôpitaux et sanatoriums manquent présentement de tout près de 400 gardes-malades. Le nombre de licences émises au cours de l'année est de 7,745.

Rapport de la visite officielle

Mlle Suzanne Giroux, visiteuse officielle des écoles de gardes-malades de langue française a présenté un intéressant rapport dont voici quelques extraits:

Au registre officiel de l'Association, 38 écoles sont inscrites, onze reçoivent des affiliées pour certaines spécialités. Trente sont de langue française et 5 reçoivent des élèves pour les affiliations. Le programme d'étude dans nos écoles, d'après Mlle Giroux, n'est pas encore uniforme au point de vue matières et divisions au cours de l'année académique. La psychologie et l'hygiène mentale qui semblent nécessaires pour comprendre même les gens normaux dans le monde où nous vivons et pour les garder en bonne santé mentale ne sont pas enseignées dans toutes nos écoles. Une orientation plus précise, plus directe des sciences (chimie, nutrition, anatomie, bactériologie, etc.) aux soins des malades, semble nécessaire. Le personnel, directrices et institutrices, est en général bien préparé, mais il est insuffisant. Il y a progrès marqués dans les conditions de bien-être; cinq de nos écoles ont des résidences qui peuvent être comparées avantageusement avec les plus modernes du Canada et des Etats-Unis. La semaine de six jours a été adoptée dans un grand nombre d'écoles, la journée de huit heures de même.

Après deux années d'observation, Mlle Giroux peut affirmer que le facteur principal influant sur le recrutement est la vie de l'école. Là où l'école progresse, là le recrutement augmente; que l'école soit petite ou grande, dans un endroit éloigné ou dans un grand centre.

Un bon programme d'étude théorique et pratique, de bonnes conditions de logement, une bonne surveillance, un règlement assez large, un bon programme de santé, de récréation, un nombre de malades proportionné au personnel de l'hôpital sont autant de facteurs contribuant au recrutement nombreux des élèves.

Au cours de son allocution, le Dr W. P. Percival a parlé des qualités que la véritable garde-malade doit posséder: la bonne éducation, une forte santé physique, un caractère égal et gai, et l'habitude de considérer son travail non comme une corvée mais comme un agréable devoir.

Dimanche, 30 mai, une messe aura lieu à l'église Notre-Dame de Bonsecours, à 9 h. 30, à laquelle sont convoqués toutes les gardes-malades.

G. B.

ECHARPES ET BLOUSES

L'intérêt féminin pour les fichus, en se maintenant, a produit de larges "étoles" qui peuvent aussi servir d'écharpes légères qu'on portera le soir, pour les journées très chaudes. Il y en a de très jolies dans la collection de Lillimar. L'une, d'un vert brillant, présente des rayures en carreaux "orange brûlée" et brunes et une autre est un tartan de teinte pastel. Les motifs floraux ne manquent pas; quelques-uns sont de type conventionnel; d'autres ont un semis de fleurs des plus libres sur la trame de soie. Une écharpe carrée offre les plus célèbres personnages des romans de Dickens. Les animaux n'ont pas, non plus, été oubliés; particulièrement les chiens et les chats.

Les "moins de vingt ans" se voient offrir des fichus aux vifs coloris, qui reproduisent dans leurs dessins la plupart des activités favorites de la jeunesse.

Il est d'innombrables manières de nouer une écharpe et peu de costumes féminins ne trouvent un intérêt supplémentaire dans un foulard bien assorti. Plusieurs modèles "paisley" sont fort jolis et de mise pour tout âge.

Les blouses de Lillimar offrent un contraste marqué avec les fichus de cette même maison. Le style est plus modeste, et avec des encolures rondes et hautes et des détails d'ornementation très soignés. L'or, qui sera une couleur en vogue l'automne prochain, a été employé avec bonheur sur une blouse de crêpe blanc à manches courtes et encolure au cou. Une dentelle moussouise et féminine à souhait, des manches ajustées et des empiècements de blouses en fin tissu apporteront une note de fraîcheur aux sombres vêtements d'hiver.

Pour l'hiver prochain, on nous offre une chemise de laine genre tartan, avec pantalon de sport, de même qu'une chemise d'après-ski, ornée de motifs de scènes laurentiennes et de skieurs.

Nous croyons, dit encore Mlle Giroux, qu'il est de votre devoir de nos écoles de préparer les élèves non seulement à soigner les malades à l'hôpital, mais aussi à les préparer à rendre service à la société, en leur enseignant comment prévenir les maladies physiques et mentales. Il semble que l'élève, pour recevoir cette formation devra passer plus de temps à l'étude qu'elle ne le fait actuellement, l'hôpital bénéficiaire de moins en moins des services de l'élève. Devra-t-il alors assumer toutes les dépenses que nécessite une école d'infirmières? L'élève pourra-t-elle rembourser à l'hôpital le coût de son cours? Si oui, de quelle manière? Ou bien les dépenses de ce genre devront-elles être défrayées, comme le reste de l'éducation, école primaire, normale, arts et métiers, universités, etc., par la société? L'école devra-t-elle avoir un budget particulier et recevoir une partie des octrois accordés aux hôpitaux par nos gouvernements? Comme on le voit, le problème est assez complexe mais il se pose.

Après deux années d'observation, Mlle Giroux peut affirmer que le facteur principal influant sur le recrutement est la vie de l'école. Là où l'école progresse, là le recrutement augmente; que l'école soit petite ou grande, dans un endroit éloigné ou dans un grand centre.

Un bon programme d'étude théorique et pratique, de bonnes conditions de logement, une bonne surveillance, un règlement assez large, un bon programme de santé, de récréation, un nombre de malades proportionné au personnel de l'hôpital sont autant de facteurs contribuant au recrutement nombreux des élèves.

Dimanche, 30 mai, une messe aura lieu à l'église Notre-Dame de Bonsecours, à 9 h. 30, à laquelle sont convoqués toutes les gardes-malades.

G. B.



Lillimar a dessiné cette blouse blanche dont l'empicement très original est formé de plis horizontaux délicatement bordés de dentelle légère.

BEAU TRAVAIL A LA LIGUE DE LA JEUNESSE FEMININE

Assemblée annuelle — les œuvres sociales de ce mouvement féminin. — Hommages à Mmes Yvonne Mongenais et Gerard Boudrias.

Mme Yvon Comiré, élue présidente pour un second terme.

A l'issue d'un dîner à l'hôtel Ritz-Carlton, la Ligue de la Jeunesse féminine a tenu son assemblée annuelle mercredi soir. La présidente de la Ligue, Mme Yvon Comiré, a présenté le rapport des activités mondaines et charitables de son mouvement.

On sait que la majeure partie des activités, des organisations de la Ligue sont à but charitable. Ainsi le bal des Petits Souliers qui est toujours un événement important de la saison d'automne, avec présentation de débutantes, etc., permet à la Ligue de faire une distribution de chaussures aux jeunes protégés de l'Institut des Aveugles, de l'Institut Bruchési, de l'Assistance Maternelle, de l'hôpital Sainte-Justine, de l'hôpital Notre-Dame, de l'Ecole Victor-Doré, de la Clinique du B.C.G., de Boscoville, aux premiers communiantiens de la Crèche Saint-Paul et aux petits enfants du Camp Le Grillon. Depuis l'existence du Comité des Petits Souliers, la Ligue de la Jeunesse féminine a pu distribuer ainsi, à ses petits protégés, de Montréal, au delà de 15,000 paires de chaussures.

A la fête de Noël, plus de 200 enfants ont reçu des jouets, des bonbons et un vêtement de laine. Différents comités ont aussi de nombreuses heures de travail social ou charitable à leur actif: comités des hôpitaux, comité de l'Aide aux aveugles, de l'Aide aux colons, des cercles de couture, etc. D'autre part, les membres de l'équipe volante ont généreusement collaboré à plusieurs campagnes ou vente de charité.

En hommage pour les innombrables services rendus à la Ligue, Mme Comiré a annoncé que le Comité exécutif se faisait un plaisir d'offrir gracieusement la carte de membre pour l'année 1948-49 à Mme Yvonne Mongenais et la carte de membre à vie de la Ligue à Mme Gerand Boudrias qui est devenue présidente du comité exécutif de la Ligue pendant trois années et présidente générale des Ligues pendant deux ans. Elle a assumé cette tâche au cours de mauvaises années, alors que la Ligue comptait à peine 44 membres. En peu de temps elle a porté ce nombre à 300. Par la suite, elle est devenue présidente-fondatrice du Bureau de la Jeunesse, l'une des plus importantes organisations de la Ligue et présidente du comité des relations extérieures de l'association.

Les nouvelles officielles pour le terme 1948-1949 sont: présidente: Mme Yvon Comiré (2^e terme);

Aveugle tué par un camion

Un aveugle a été tué par un camion hier midi, comme il traversait la rue Villaver, à l'intersection de la rue Chateaubriand. Il s'agit de M. Oswald St-Louis, 65 ans, 7620, rue Saint-André. Le conducteur du camion est M. Jean-Paul Clément, 25 ans, 4674, rue Chabot. Le corps a été transporté à la morgue.

1^{ère} vice-présidente, Mlle Lise Hamel; 2^{ème} vice-présidente, Mlle Colette Beauchamp; secrétaire-correspondante, Mlle Lucie Vanier; secrétaire - archiviste, Mlle Jacqueline Lallemand; trésorière, Mlle Denise Germain; assistante-trésorière, Mlle Thérèse Charron.

M. Duplessis au Cap Le sacre de Mgr Garant

Les Trois-Rivières, 28 (D.N.C.) — M. Maurice Duplessis clôturera la semaine d'enseignement spécialisée en inaugurant l'école des Arts et Métiers au Cap-de-la-Madeleine, le 29 mai, à 11 h. de l'avant-midi. A midi, il y aura banquet offert par la ville des Trois-Rivières. Le premier ministre sera l'hôte d'honneur.

La journée de mercredi a comporté une visite de l'école de Papeterie par les représentants de l'industrie du papier dans la région, les élèves des écoles supérieures de la région. M. Gérard Dagenais donna une conférence. Et, mercredi, ce fut l'ouverture de l'école d'Arts et Métiers du patronage St-Charles, avec allocution par M. L.-D. Germain, directeur général des écoles d'Arts et Métiers.

Sévérité qui a porté fruit

Berlin, 28 (A.P.) — Les autorités russes d'occupation en Allemagne ont avisé les Américains qu'elles sont prêtes à discuter un nouvel accord sur le libre échange des publications éditées dans leurs zones respectives. Le gouverneur militaire adjoint de la

Québec, 28 (D.N.C.) — Le sacre de Son Ex. Mgr Charles-Omer Garant, évêque auxiliaire élu de Québec, aura lieu dans l'église paroissiale de Saint-Roch, le 29 juin. La spacieuse église de la rue Saint-Joseph permettra à une plus grande foule de fidèles d'être témoins de cette solennelle cérémonie. On sait que S. Ex. Mgr Hildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, consacrera le nouvel évêque. Leurs Excellences NN. SS. Maurice Roy, évêque de Québec, et Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières, seront les évêques co-consécrateurs. S. Ex. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, sera le prédicateur.

zone américaine, le major général George Hays, a fait répondre qu'il lèvera son interdit sur les publications de la zone russe, en représailles d'un interdit soviétique semblable imposé précédemment sur les publications de la zone des Etats-Unis, si les Soviétiques lui donnent des garanties sérieuses contre le retour de tels incidents.

POUR LA MARIEE DE JUIN

L'achat d'une bague de fiançailles et d'un anneau de mariée doit se faire chez un bijoutier expert. Venez en toute confiance faire votre choix chez W. RIOPEL.

GRAND CHOIX \$25.00 A PARTIR DE

ASSORTIMENT COMPLET de cadeaux de toutes sortes.

W. M. RIOPEL

BIJOUTIER

902 est, rue BELANGER — DO. 0640 (Près rue St-André)

EATON Meures d'affaires du lundi au vendredi : 9 h. 30 à 5 h. 30. Le magasin ferme à 1 heure le samedi.

Tables pratiques

Spécial samedi matin

3.29

En métal émaillé blanc, avec pieds noirs ou rouges. Tel qu'illustré, environ 20" x 24" x 30".

Meubles, au septième

CONDITIONS DU PLAN BUDGETAIRE SUR LES MEUBLES SI DESIRE

LITS PLIANTS

Special samedi matin

LES 2 PIECES **19.95**

Avec matelas à ressorts. — Cadre tout métal façon aluminium, sommier à ressorts à câbles. Faciles à plier. Dimensions ouverts environ 30" x 72".

Literie, au septième

Commandes téléphoniques acceptées. PL. 9211

T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

combien faut-il de LAIT?

● La réponse nous vient des meilleurs diététiciens d'Amérique: la maîtresse de maison doit dépenser pour le lait, le beurre et le fromage, autant d'argent que pour la viande... Le lait POUPART, frais et pur, entretient les forces et refait votre plein d'énergie. N'oubliez pas que votre livreur est à vos ordres, où que vous demeurez.

A. POUPART GIE LIMITEE

1715, RUE WOLFE PR. 2194 ★

BEURRE-OEUF-PROVISIONS

LE PRINCIPIAL

2475 RUE ONTARIO EST
2620 RUE MASSON
3180 RUE ST-ROBERT
3185 RUE ST-LAURENT
2054 AV. MONT-ROYAL EST
137 AV. MONT-ROYAL EST
1375 RUE ONTARIO EST
2808 RUE ONTARIO EST
1884 RUE STE-CATHERINE EST
6815 RUE WELLINGTON

BEURRE - - 67¢
OEUF - - 49¢

"A" GROS DOUX.

FERME LE SOIR A 9 HES. vendredi à 7 h — Prix sujets à changement.

Feuilleton du "Devoir"

La folle idée de Michelle

de Jean Mauclère

22. (Suite)

— Oh! gémit la vieille fille en se précipitant pour accompagner son élève — ou pour la retenir. Mais dans un éclat de rire, Mlle Valriand avait embrayé. Miss Mouffin cacha son maigre visage dans ses mains, de son cœur tourmenté deux larmes montèrent à ses paupières. Puis, de cette allure longue, un peu chevaline qui était une de ses particularités, l'institutrice se dirigea vers le cabinet de travail de Mlle Valriand relisant sans joie la lettre de Fernand Brillac.

Quand elle fut entrée: — Monsieur, dit la vieille fille avec solennité, j'apporte à vous ma démission.

A son accent, à son attitude, il

minant dix années-d'une vie sans heurts, rêvait pour la pauvre Irlandaise une importance quasi tragique. Quant au négociant, il avait bien d'autres soucis en tête aujourd'hui! Ce dernier incident ne pouvait être à ses yeux qu'un assez mince événement. Sa courtoisie naturelle le guida dans la circonstance:

— Voulez-vous dire, Miss, que vous ne pouvez supporter cette nouvelle incartade de ma fille? Je ne puis songer que nous nous séparions ainsi. Vos conseils seraient encore utiles à Michelle!

— Non, Monsieur. Puisque je n'ai pas su empêcher cette sottise advenant, puisque je suis seulement une vieille chose bonne pour mettre derrière la maille, je me retire.

L'irritation de M. Valriand éclata.

— Michelle est une petite sottise qui n'a ni tête ni cœur! Que d'amertume dans ces mots! Une protestation énergique échappa à Miss Mouffin:

— Ne dites pas ainsi, Monsieur! Michelle, c'est un peu ma fille; alors, elle ne peut pas être tout à fait méchante.

Comme pour répondre à la vieille demoiselle, la porte s'ouvrit brusquement, et Miquette entra, essouffée, très rouge, sa petite toque quelque peu de travers. Elle se jeta au cou de sa gouvernante:

— Amie, je reviens vous dire... J'ai peur de vous avoir fait du chagrin... Embrassez-moi!

Miss Mouffin en rendant ses caresses à la jeune fille, avait jeté un regard éloquent au négociant. Les émotions calmées, M. Valriand dit à la brune émancipée:

— Tu institutrice, ma petite, m'annoncât à l'instant son intention de nous quitter.

Michelle eut un cri:

— Nous quitter, Mouffin!

— Eh! puisque tu te maries... à moins que tu renonces à cette absurdité.

— Je me marie, c'est vrai. Mais, mais... que ferai-je sans vous, bonne et chère amie?

— Pas beaucoup, dit M. Valriand.

Je vous ai donné tant de soucis, ma pauvre Mouffin... Vous me pardonnez?

Personne n'avait jamais pu résister à Michelle, quand elle faisait cette voix, et ce sourire, et ces yeux-là. L'Irlandaise, accessible d'émotion, bêgaya qu'elle pardonnait tout, et qu'au surplus, il n'y avait pas grand-chose à pardonner.

Miquette ne dédaignait pas le côté pratique des choses; elle signifia à son père qu'il est à pourvoir largement à l'avenir de sa gouvernante. Puis, avec une pointe de jalousie, la jeune fille s'enquit:

— Et qu'allez-vous faire, Mouffin? Qui me remplacera près de vous?

— Je vais rentrer dans ma famille, à Corck, fit l'Irlandaise avec un regard de chien fidèle.

Ma sœur a trois filles, je les élèverai, à l'ancienne mode. Et elles ne se marieront pas comme... comme...

— Comme des folles! compléta Michelle d'un ton où un orgueil plein de bonhomie habituel dans l'œil. Ce naïf hommage d'une inconnue ne confortait Miquette, un instant hésitante devant le soi-disant définitif. Elle répondit un mot gentil, et le cœur battant, gravit les trois marches du perron.

— Bonjour, demoiselle!

Une bonne femme en queue-notte, passant sur le trottoir étroit, avait souri à la jolie visiteuse, en lui adressant le salut plein de bonhomie habituel dans l'œil. Ce naïf hommage d'une inconnue ne confortait Miquette, un instant hésitante devant le soi-disant définitif. Elle répondit un mot gentil, et le cœur battant, gravit les trois marches du perron.

— Bonjour, demoiselle!

Une bonne femme en queue-notte, passant sur le trottoir étroit, avait souri à la jolie visiteuse, en lui adressant le salut plein de bonhomie habituel dans l'œil. Ce naïf hommage d'une inconnue ne confortait Miquette, un instant hésitante devant le soi-disant définitif. Elle répondit un mot gentil, et le cœur battant, gravit les trois marches du perron.

le, redevenue Miquette, s'écria, mutine:

— Vite, je me sauve! M'attendez que je vous explique ce que je fais.

Dire que Mlle Valriand n'était pas troublée en sautant de voiture devant l'étude de Bonnemie, ce serait commettre une erreur manifeste. Si belle joueuse qu'elle tint à se montrer; si sympathique que lui fût, ainsi qu'elle l'avait avoué à son père, le maître de ces panonceaux, Miquette conservait assez de bon sens et de fraîcheur morale pour se rendre compte de l'excentricité que revêtait sa démarche. S'il avait pu en connaître l'objet, le village aux maisons blanches baignées de blond soleil, il s'en fût trouvé scandalisé. Michelle le sentait, et cette impression, jointe à la pensée de l'émotion dont avait été témoin Miss Mouffin tout à l'heure, démontait un peu son aplomb coutumier.

— Bonjour, demoiselle!

Une bonne femme en queue-notte, passant sur le trottoir étroit, avait souri à la jolie visiteuse, en lui adressant le salut plein de bonhomie habituel dans l'œil. Ce naïf hommage d'une inconnue ne confortait Miquette, un instant hésitante devant le soi-disant définitif. Elle répondit un mot gentil, et le cœur battant, gravit les trois marches du perron.

— Bonjour, demoiselle!

Une bonne femme en queue-notte, passant sur le trottoir étroit, avait souri à la jolie visiteuse, en lui adressant le salut plein de bonhomie habituel dans l'œil. Ce naïf hommage d'une inconnue ne confortait Miquette, un instant hésitante devant le soi-disant définitif. Elle répondit un mot gentil, et le cœur battant, gravit les trois marches du perron.

— Bonjour, demoiselle!

Une bonne femme en queue-notte, passant sur le trottoir étroit, avait souri à la jolie visiteuse, en lui adressant le salut plein de bonhomie habituel dans l'œil. Ce naïf hommage d'une inconnue ne confortait Miquette, un instant hésitante devant le soi-disant définitif. Elle répondit un mot gentil, et le cœur battant, gravit les trois marches du perron.

QUATRIEME ET DERNIERE SEMAINE



Pierre Blanchard et Jean Désailly dans une scène dramatique de "Patrie", en quatrième et dernière semaine au Cinéma de Paris.

Echos du cinéma

La vie d'artiste n'est pas souvent rose. En tournant Les Chouans, Jean Marais a dû reprendre huit fois de suite la même scène. Il devait transporter sur une distance de 150 pieds, son amoureux mourant alors qu'une fusillade autour de lui devait ennuager la clairière. Mais Montrose, l'homme fumée, se battait en vain contre le vent qui rejetait vers l'ouest, les vapeurs destinées à l'est, ce qui chaque fois faisait rater la scène.

Il n'y a pas à dire, Balzac est un excellent "auteur de cinéma". Parmi ses oeuvres tournées à l'écran, on peut mentionner La duchesse de Langeais, Le colonel Chabert et Les Chouans. Jean Marais a un chien modèle, Moulouk. Il ne quitte pas d'une semelle son maître, sans se montrer trop "collant" toutefois. C'est que Moulouk n'est pas bête et qu'il connaît les moeurs des studios. Il sait très bien qu'il doit laisser à son maître le champ de la caméra quand on erie le fatidique "Silence, on tourne". Mais il sait aussi qu'il peut revenir sans que Jean l'appelle, dès qu'il entend le non moins fatidique "Coupez", il est

CARTES PROFESSIONNELLES

A grid of professional service advertisements including Assurance (Horace Labrecque), Comptables (Chartré, Samson), Avocats (W.F. Mercier), Lucien Viau, and others.

Advertisement for Compagnie d'Assurance sur la Vie, featuring Narcisse Duchar and the Saubegarde logo.

Les Beaux-Arts

Club social Montréal Quatorze concurrentes pour le concours de chant

Elles se partageront une somme de \$1,875, dont un prix d'Europe — Une salle comble pour le concert du 10 juin — Projets d'avenir

Le concours de chant organisé sous les auspices du Club social Montréal, a suscité dans le public un intérêt tout à fait inusité et promet d'être couronné d'un succès remarquable. Hier soir, lors d'une réunion générale des membres de ce club, le secrétaire Jules-A. LeBeau précisait que c'est à peine s'il reste quelques bons billets à vendre pour le concert du 10 juin, en la salle du Plateau.

Nos lecteurs savent déjà que le Club social Montréal, une organisation groupant des professionnels et des hommes d'affaires de notre ville, s'efforce de créer à Montréal un climat favorable à l'épanouissement des arts. On veut surtout donner aux artistes l'occasion de produire leurs talents en public et de poursuivre une carrière brillante dont l'honneur rejoindra sur leurs compatriotes.

Dans cette intention, on a organisé un concours de chant limité, cette fois, aux jeunes filles. Plus de 47 concurrentes ont subi des épreuves éliminatoires et l'on a choisi 14 d'entre elles pour figurer au concours final du 10 juin au Plateau.

La réunion d'hier soir était présidée par M. J.-O. Chartrand; celui-ci a invité le secrétaire, M. LeBeau, à révéler le nom des 14 gagnantes aux éliminatoires. En voici la liste: ces demoiselles sont toutes de Montréal, sauf contre-indication.

Les gagnantes: Mmes Germaine LeBlanc, Simone Rainville, Jacqueline Arcand, Marguerite Liberté (Québec), Réjane Cordina, Pierrette Dalbec, Andrée Lescol, Jeannette Lessard, Yolande Perras, Andrée Thériault, Pauline Thomas (St-Lambert), Huguette Valois, Claire Lemieux et Réjane Laberge.

Celle qui gagnera le premier prix, le 10 juin, recevra une bourse de \$1,000, dite bourse d'Europe. Viennent ensuite, la bourse provinciale de \$500; la bourse d'honneur du club, \$100, et finalement, 11 mentions honorables comportant chacune un prix de \$25. La valeur totale des sommes ainsi distribuées atteint le chiffre de \$1,875.

Le jury chargé de déterminer ces 14 concurrentes était composé de M. Edouard Wolley, docteur en musique; de M. Guy Larin, chef d'orchestre, et de M. l'abbé André Laberge, professeur au Grand Séminaire. Au concours final, les juges seront: MM. Arthur Laurendeau, professeur et directeur de la chorale à la cathédrale; Jean-Marie Beaudet et Jean DesLauriers, chef d'orchestre; ainsi que les critiques musicaux Marcel Valois, de la Presse; Bernard Saint-Aubin, de la Patrie, et Eugène Lapierre, du Devoir.

On a compris, hier soir, que devant le succès de ce concours, les membres du club ont décidé d'organiser un grand nombre d'autres à partir de l'automne prochain — ce qui éveille un intérêt très vif chez nos jeunes artistes et dans le public en général.

Il est même question que le chef d'orchestre Jean DesLauriers monte à la radio, l'automne prochain, un programme spécial pour mettre en vedette les talents ainsi découverts par le Club social Montréal.

S'il faut en juger par le succès du présent concours, il y a lieu de croire que l'avenir est chargé de promesses. François ZALLONI

Le Comité de la nouvelle société musicale se compose des personnes suivantes: Mme Constant Gendreau, présidente; Mme Martine Hébert-Duguy, 1ère vice-présidente; M. L.V. Randall, 2ème vice-président; M. Georges Armand Robert, secrétaire-treasorier. La présidente du comité de réception et de propagande est Mme Paula Schopfhofer, D.M.; secrétaire-honoraire: Mlle Annette Décar; trésorier-honoraire: le Dr Jean Saucier.

René Dary

René Dary se plaint d'avoir une réputation injustifiée. Il passe pour un dur, un gars qui vit en marge de la société. Cela tient aux films qu'il a interprétés. Cent vingt ans de la gare, Forêt Tête, et pourtant il n'y a pas d'être plus doux que lui, à condition de ne pas provoquer sa colère. A ce moment-là, il devient réellement une forte tête.



Gratien Gélinas en "Tit-Cog", qu'il vient de créer ici sur la scène du Monument national.

A GENEVE

(Spécial au Devoir). — On peut espérer que la participation au quatrième concours international d'exécution musicale à Genève sera de nouveau très forte. Déjà plus de 1500 demandes de renseignements et plus de 90 inscriptions de nombreux pays sont arrivées au secrétariat, quoique le délai d'inscription n'ait que le 15 juillet. Ce délai ne sera prolongé sous aucune condition.

Les concours qui, d'après l'avis du chef de la section de musique de l'UNESCO, est devenu "un des événements les plus importants de la vie musicale contemporaine", commenceront par les épreuves éliminatoires à huis clos, le 20 septembre; les examens définitifs seront publics et auront lieu du 27 septembre au 2 octobre. Ernest Ansermet a de nouveau accepté la direction du concert final des lauréats qui aura lieu le dimanche 3 octobre au soir au Victoria-Hall, avec l'Orchestre de la Suisse romande. Ce concert sera radiodiffusé non seulement par les postes suisses, mais aussi par plusieurs émetteurs étrangers.

Advertisement for Luis Mariano's "Histoire de Chanteur" at the Opéra.

Advertisement for "The Iron Curtain" at Loews.

Advertisement for "Sylvie et Gaston" at the Capitol.

Advertisement for "Gazette artistique" and "Horaires spectacles".

Advertisement for "CINEMA PARIS" featuring "Patrie" and "Maria Mauban".

Advertisement for "ST-DENIS" featuring "Ducay" and "Ginette Leclerc".

Advertisement for "LA FERME aux LOUPS" and "Le Val d'Enfer".

Nouvelle société de musique de chambre

La Société "Pro Musica" — Six concerts à l'automne — Les meilleures oeuvres pour une élite

Une nouvelle société de musique de chambre vient d'être fondée en notre ville par Mme Constant Gendreau, du "Ladies Morning Musical Club". Il s'agit de la Société "Pro Musica", destinée exclusivement à faire entendre à une élite d'amateurs de belle musique les meilleures oeuvres de musique de chambre.

Après avoir rappelé que ces richesses nous les devons à la France, M. Désy explique comment nos perspectives ont été adaptées à leurs conditions de vie. Les thèmes sont intéressants, parfois tragiques, parfois horribles, thèmes gais et francs, thèmes charmants, thèmes de la vie domestique, de la vie professionnelle ou chaque métier artiste.

Après avoir rappelé que ces richesses nous les devons à la France, M. Désy explique comment nos perspectives ont été adaptées à leurs conditions de vie. Les thèmes sont intéressants, parfois tragiques, parfois horribles, thèmes gais et francs, thèmes charmants, thèmes de la vie domestique, de la vie professionnelle ou chaque métier artiste.

Un choeur à cinq voix du Collège Canadien a exécuté, à titre d'illustration, quelques pièces bien choisies: La Passion du donz Jésus, L'héroïde posthume, Gai long la, Le sommeil de l'enfant-Jésus, J'ai une mécanique mère, Ah! si mon moine voulait danser, C'est notre grand-père Noël et Vlà Ton vent. M. Marcel Turgeon a chanté La complainte de Renaud, Dame lombarde, J'ai cueilli la belle rose, Sainte Marguerite, La belle Française.

Parmi les invités d'honneur on remarquait Madame Désy, M. Jacques Maritain, ambassadeur de France près le Saint-Siège, Madame Fouque-Duparc, épouse de l'ambassadeur de France en Italie, LL. EE. NN. SS. M. S. H. H. O.P. archevêque titulaire de Nicée, et F.X. Lacoursière, P.B., vicaire apostolique du Ruwenzori. On remarquait aussi Mgr P.-E. Léger, P.D.; Mgr Paul Bernier, C.S.; M. James Manion, le musicien Jacques Ibert, M. et Mme Paul Gérin-Lajoie.

Loisirs Notre-Dame. Le Comité artistique des Loisirs Notre-Dame présentera, dimanche soir, 30 mai 1948, à 8 h. précises, la comédie bouffe en trois actes intitulée: "La maraine de Charley". Durant les entr'actes quelques artistes, membres des Loisirs Notre-Dame, feront les frais de la musique et du chant.

UNE ANALYSE DU BUDGET PRESENTE PAR LE MINISTRE DES FINANCES

Par le rédacteur financier de la Banque de Montréal

"Les Canadiens ont eu, ce mois-ci, un véritable échantillon de politique budgétaire appliquée à des fins économiques générales, plutôt qu'aux besoins immédiats du fisc."

Bien que le budget accuse un déficit sans pareil pour la dernière année financière et en présence d'un autre très élevé pour l'exercice en cours, il n'apporte que des allègements d'impôt minimes et fragmentaires et met presque complètement l'accent sur la réduction de la dette.

En comparant la diminution totale de la dette nette, qui a été de \$1,533 millions pour 1947-1948 et 1949, la banque constate qu'il n'y a eu de réduction de la dette nette que pour 15 des 79 périodes financières précédentes, depuis la Confédération.

Soma-Duverney Gold Mines Ltd.

Soma-Duverney Gold Mines Limited a informé le Curb de Montréal que l'accord d'option avec Clair Agency Ltd., en date du 27 août 1946, a été annulé.

Véhicules-automobiles anglais exportés

Les exportations de véhicules-automobiles anglais au cours du mois d'avril ont été supérieures de 10% à celles effectuées par les Américains.

Annonces classifiées

AUTOS A VENDRE

NASH Ambassador convertible 1941, équipée, moteur neuf. M. Comtois, H.A. 4745.

CHEVROLET sedan 1946, radio, chauffage, dégivreur, 1700 ou la meilleure offre. L.A. 7812.

ARBRES ET ARBUSTES DE TOUTES SORTES

Épinettes bleues: cèdres en pyramide et en boule; juniperus, if; bouleaux pleureurs, etc.

ARTHUR-Y. GADBOIS, Rougemont, P.Q.

Route no 1 à 45 minutes de Montréal, par Chambly et Marieville.

A LOUER - DIVERS

Chaises pliantes, tables. Pour soirées, noces, parties de cartes. Jos-U. Gervais, Ent. 4510 De La Roche. CH. 3653, J.A.S.

CHAMBRES A LOUER

Belles chambres avec très bonne pension, près tramways, autobus, gare C.P.R., endroit idéal pour mesieurs seulement. CA. 8009.

COTTAGE A VENDRE

A Outremont, magnifique cottage, rue Maplewood, entre Gorman et McCulloch, terrain 50 x 120, chauffage à l'eau, 12 pièces. Propriétaire, AM. 2275; CL. 7673.

Gérant de ville demandé

Malartic, Abitibi, population 3,500, désire engager un ingénieur civil ayant de bonnes connaissances, bilingue et sobre. Salaire variant entre \$3,200.00 et \$4,000.00. Communiquer avec L. D. Hamelin, maire, Malartic, P.Q. Case postale 328.

INSTITUTRICES DEMANDEES

La Commission Scolaire de Malartic, Abitibi

demande des institutrices diplômées. Salaire minimum \$900.00. Augmentation de \$50.00 par année d'enseignement dans la même classe à degré unique.

Envoyer références et certificat du curé avec application.

S'adresser à C.-E. CHARBONNEAU, principal Ecole Catholique, Malartic, Abitibi, QUE.

PENSION D'ETE

Au bord du lac Corbeau, près de St-Jacques de Brandon, Chambres et pension complète. Cuisine. W.L. 8368.

REPARATIONS ET VENTE

Chaises enregistrées, balances, machines à additionner et rétractation. P.-H. Mailloche, 450 Craig est, L.A. 4414.

MAGNIFIQUE OCCASION POUR JEUNE HOMME INTERESSE AU DOMAINE DE LA QUINCAILLERIE

Une revue commerciale publiée mensuellement a besoin d'un jeune homme d'environ 30 ans à titre de rédacteur. Excellente connaissance du français et connaissance suffisante de l'anglais. Position permanente. Ecrite donnant degré d'instruction et connaissances du domaine de la quincaillerie — mentionner salaire minimum. "Le Devoir", case 175.

Gains plus nombreux sur le marché local



M. J.-René GAULIN, chef du personnel à la brasserie Frontenac, qui vient d'être élu président du club Quart de siècle de "National Breweries Ltd." pour l'exercice 1948-1949.

Assemblée annuelle du Curb de Montréal

L'assemblée annuelle du Curb de Montréal, tenue après la fermeture du marché jeudi, a été une affaire de routine.

En présentant son rapport, M. F. G. McArthur, président sortant, a déclaré que pour l'exercice terminé le 30 avril 1948, le volume des transactions sur les titres industriels a enregistré une légère diminution avec un total de 4,283,010 actions.

Au cours de l'exercice, neuf nouveaux membres ont été élus; le prix des sièges a varié entre un maximum de \$10,000 au début et un minimum de \$8,500 vers la fin de l'exercice.

On a approuvé vingt-huit demandes d'introduction à la cote, dont 11 de compagnies industrielles, 14 de compagnies minières et 9 de compagnies pétrolières. En plus de ces inscriptions régulières, les titres de 5 compagnies industrielles et ceux de 9 compagnies minières ont été introduits à la cote de la section non officielle.

Des professeurs de l'université McGill ont donné trois cours sur l'industrie minière, qui ont eu une nombreuse assistance sur le parquet. Un film éducatif intitulé "Prospecting for Petroleum" a été montré, grâce à l'obligeance de Shell Oil Company; il illustre la recherche du pétrole et énumère les nombreux usages de ce produit dans les temps modernes.

BOURSE DE MONTREAL

(C.P.) — Les gains furent plus considérables que les pertes ce matin pour les valeurs industrielles sur la bourse de Montréal. Valeurs actives: Hudson Bay Mining, Wabasso, Consolidated Textile et Consolidated Homesite, Pertes: Bell, Canadian Breweries et Cockshutt.

BOURSE DE TORONTO

Toronto, 28 (C.P.) — L'activité fut modérée à la bourse de Toronto ce matin. Les valeurs industrielles et les métaux basiques furent fermes, mais les industries du papier enregistrèrent quelques pertes. Les mines d'or furent légèrement à la hausse de même que les huiles de l'Ouest. Gains: Walker's, Massey-Harris et St. Lawrence. Pertes: International Paper et C. P. R.

BOURSE DE NEW-YORK

New-York, 28 (A.P.) — La tendance du marché fut encore à la baisse aujourd'hui à la bourse de New-York. Pertes: Sylvania Electric Products, Union Pacific, Southern Pacific, Pennsylvania Railroad, Western Union, General Motors, Bethlehem, General Electric, Radio Corp. et Texas Co. Gains: Standard Oil (N. J.), Southern Railway, National Distillers, Sears Roebuck et Sinclair Oil.

BILAN DU MOIS D'AVRIL AU CANADIEN NATIONAL

Augmentation sensible des recettes comparative-ment aux résultats obtenus pour la même période l'an dernier

Le bilan d'avril du Canadien National accuse \$40,941,000 de recettes d'exploitation, \$36,776,000 de frais d'exploitation, et \$4,165,000 de recettes nettes. Durant le mois correspondant de 1947, les revenus d'exploitation s'élevaient à \$36,919,000, les frais d'exploitation à \$32,242,000 et les recettes nettes à \$3,777,000.

BOURSE DE MONTREAL

Table with 4 columns: Ticker, Ouv., Haut, Bas, Ferm. Lists various stocks like Abitibi Paper, Alumin., Argus, etc.

LE CURB DE MONTREAL

Table with 4 columns: Ticker, Ouv., Haut, Bas, Ferm. Lists stocks like Atlas Steels, Br. & Mill, B. C. Pulp, etc.

BOURSE DE TORONTO

Table with 4 columns: Ticker, Ouv., Haut, Bas, Ferm. Lists stocks like Valeurs Titres, Leduc West, Louisa, etc.

Canadian Cannery Ltd.

Les agents des transferts de Canadian Cannery Limited ont informé la Bourse de Montréal qu'un montant supplémentaire de 164 actions privilégiées convertibles a été échangé pour un nombre égal d'actions ordinaires.

Dividendes déclarés

- \$1 payable le 2 juillet aux actionnaires de Goodvear Tire and Rubber Co., inscrits le 10 juin. \$0.25 payable le 17 juillet aux actionnaires de Consolidated Paper Corporation Ltd., inscrits le 3 juin. \$1.75 sur les actions privilégiées payable le 15 juillet aux actionnaires de The Tuckett Tobacco Co., inscrits le 30 juin. \$2 payable le 15 juillet aux actionnaires de Bell Telephone Co., inscrits le 14 juin. 4% sur les actions privilégiées de \$1.50 sur les actions privilégiées de \$1.25 et 3% sur les actions privilégiées de \$2 payable le 2 juillet aux actionnaires de Canadian Oil Companies Ltd., inscrits le 10 juin. 30 cents payable le 30 juin aux actionnaires de Montreal Refrigerating and Storage Co., inscrits le 4 juin. 1% de 1% payable le 30 juin aux actionnaires de Inter-city Baking Co., inscrits le 16 juin. \$1.25 payable le 2 juillet aux actionnaires de Canada Steamship Lines, inscrits le 4 juin. 44 cents payable le 2 juillet aux actionnaires privilégiés de National Breweries Ltd., inscrits le 9 juin.

Valeur de notre dollar

New-York, 28 (C.P.) — La valeur de notre dollar a gagné aujourd'hui 1-16, sa valeur d'escompte est présentement de 7-16% sur le marché du change étranger. La livre sterling est demeurée à \$4.03 1/4.

CLUB AUTOMOBILE CANADA. VOYAGEZ AVEC PROTECTION - SECURITE - ECONOMIE. Représentant demandé. Expérience de la sollicitation nécessaire. Bonne commission. Entrevue accordée entre 9 hres a.m. et 12 hres a.m., sauf le vendredi et le samedi. 8851 Lajeunesse... Montréal

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE. Vos Obligations de la Victoire, Certificats d'Épargne, papiers de famille, documents et bijoux seront à l'abri dans un coffre de sûreté. Vos obligations de la Victoire, Certificats d'Épargne, papiers de famille, documents et bijoux seront à l'abri dans un coffre de sûreté. Vos obligations de la Victoire, Certificats d'Épargne, papiers de famille, documents et bijoux seront à l'abri dans un coffre de sûreté.

EXCELLENT RAPPORT ANNUEL DE ST. MAURICE POWER CORPORATION

Les bénéfices nets réalisés représentent une forte augmentation sur ceux de l'année précédente

Le rapport de St. Maurice Power Corporation pour l'exercice terminé le 31 décembre 1947 a été rendu public aujourd'hui par le président, M. James Wilson. Les recettes brutes se sont élevées à \$1,940,886 à comparer à \$1,695,787 en 1946; les frais d'exploitation et d'administration se sont chiffrés à \$595,726 contre \$570,185 l'exercice précédent.

Déduction faite de tous les frais, les bénéfices nets portés au compte de surplus ont été de \$320,266 à comparer à \$147,334. Après déduction de \$69,963 pour l'amortissement de l'escompte sur obligations, primes au remboursement et frais, de \$10,842 pour perte à la vente de titres, et de \$2,889 pour le coût de service passé du plan de revenu à la retraite des employés en 1946 et 1947, le solde reporté du compte de surplus est de \$482,258.

ÉTAT DES PROFITS ET PERTES ET COMPTE DE SURPLUS POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 1946 ET 1947

Table with 3 columns: Description, 1946, 1947. Rows include Recettes brutes, Frais d'exploitation, Bénéfices d'exploitation, Intérêts sur obligations, Dépréciation, Impôts sur le revenu, Bénéfices nets, Report de l'exercice précédent, Bénéfice à la vente de titres, Perte à la vente de titres, Montant transféré pour amortissement, Un dixième du coût suppl. pour serv. passé du plan de rev. à la retraite, Surplus reporté au bilan, FONDS DE ROULEMENT, Immobilisations, Réservoirs d'emmagasinement, Magasins et matériel, Complexes récepteur, Valeurs négociables, Frais anticipés, Escompte et frais sur obligations, Capital-actions, Dette obligataire, Comptes à payer, Prov. pour imp. sur rev. et sur les bénéfices, Intérêts courus sur obligations, Réserve de dépréciation, Surplus.

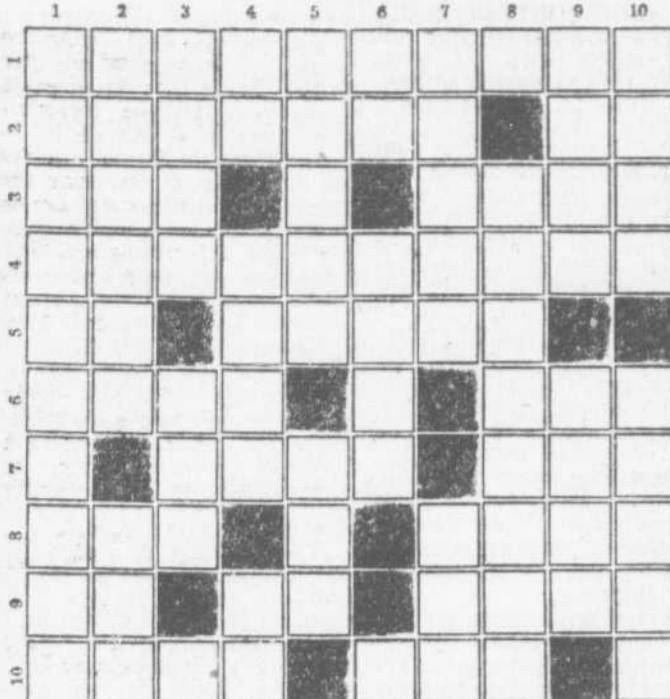
CARTES D'AFFAIRES

CINÉMATOGRAPHIE, IMPRIMERIES GRAVEURS, ATTENTION!! Couvents - Collèges, L'IMPRIMERIE POPULAIRE Limitée, EDITRICE DU "DEVOIR", ROBERT PERREAULT, 430 est. rue Notre-Dame, Montréal, REMBOURSEURS-MATELASSIERS, BOYER LIMITEE, DACTYLOGRAPHES, LAITERIE, ROSEMONT, SALLE A MANGER, HOTEL PLAZA, FLEURS House of Flowers.

LES MOTS CROISÉS

du "DEVOIR"

PROBLEME No 146



HORIZONTELEMENT
VERTICALEMENT
anglier de quatre ans.
de la ville, féminin. — Adverbe de
sation.
liquide insipide inodore. — Raou-
out quelconque.

UTION DU PROBLEME NO 145
HORIZONTELEMENT
VERTICALEMENT
Pomologie.
Amères. — Ste.
Jeu. — Sepias.

RADIO

VENDREDI, 28 MAI

0 P.M.
7.25 P.M.
10.00 P.M.
11.30 P.M.
11.55 P.M.
12.05 A.M.
1.00 A.M.
1.15 P.M.
1.30 P.M.
1.45 P.M.
1.55 P.M.
2.05 P.M.
2.30 P.M.
3.00 P.M.
3.30 P.M.
4.00 P.M.
4.30 P.M.
5.00 P.M.
5.30 P.M.
5.55 P.M.

SAMEDI, 29 MAI

00 A.M.
9.30 A.M.
11.00 A.M.
11.30 A.M.
11.55 A.M.
12.05 P.M.
12.15 P.M.
12.30 P.M.
12.45 P.M.
12.55 P.M.
1.00 P.M.
1.05 P.M.
1.15 P.M.
1.30 P.M.
1.45 P.M.
1.55 P.M.
2.05 P.M.
2.30 P.M.
3.00 P.M.
3.30 P.M.
4.00 P.M.
4.30 P.M.
5.00 P.M.
5.30 P.M.
5.55 P.M.

1,450 DIPLOMES A MCGILL

Doctorats honorifiques. — Discours de lord Rowallan.

Environ 1,450 diplômés de l'Université McGill ont reçu leurs degrés, diplômes et certificats des mains du juge en chef O. S. Tyndale, chancelier, et du Dr Cyril James, principal et vice-chancelier, hier. Ce fut une imposante cérémonie, à laquelle assistèrent un grand nombre de personnes.

Le Très Hon. Thomas Godfrey Polson, Lord Rowallan, orateur invité, a averti les gradués que la "science sans la sagesse et sans la volonté d'appliquer la science au service des autres était stérile".

Ont reçu des doctorats honorifiques: Lord Rowallan, chef scout du Commonwealth et de l'Empire britannique; M. G. H. Fletcher, secrétaire-trésorier de la Student Society depuis 25 ans; le Dr William Edward Gallie, éminent chirurgien de Toronto; et M. Oliver Hall, ingénieur conseil des Noranda Mines.

Le Dr Cyril James, principal de l'Université a lu une lettre reçue de la mère d'un des gradués qui avait servi dans le C.A. R.C. Elle y dit sa joie de voir son fils gradué "après cinq ans d'horrible tragédie et trois ans de dur travail".

Le rév. Clifford Knowles, aumônier des étudiants, a récité la prière d'ouverture et accordé la bénédiction. Les cérémonies de la graduation se sont terminées à 12 h. 34. Après quoi s'est déroulée la traditionnelle cérémonie de la plantation d'arbres par les représentants des classes de gradués.

Doctorat à "Pat" Conroy

Antigonish, N.E., 27 (C.P.) — Patrick Dominic Conroy, secrétaire du Congrès Canadien du Travail, a reçu de l'Université Saint-François-Xavier un doctorat honorifique en droit.

La citation qui a accompagné cette remise de doctorat dit que "Pat" Conroy a contribué à enrichir la vie démocratique au Canada "par ses efforts réitérés pour procurer à l'ouvrier canadien une plus grande part de la richesse de la nation et lui permettre de jouer un plus grand rôle dans le monde de l'industrie".

D'autres doctorats ont aussi été décernés à des représentants de l'industrie, de la vie rurale, des professionnels et des oeuvres sociales.

Tenancière en prison

Rita Hamel, tenancière appréhendée rue Demontigny, a été condamnée par le recorder Irénée Lagarde à une peine de six mois de prison. Deux personnes trouvées sur les lieux, lors de la descente de la police, ont écopé d'une amende de \$100 chacune.

Les jumelles ont 14 ans

Callender, Ont., 28 (C.P.) — Les jumelles Dionne se sont attablées, hier, devant le 144 gâteau de fête. Elles pèsent actuellement 621 livres. La plus lourde des cinq est Yvonne qui atteint le poids de 130 livres.

Ni cette dernière, ni ses quatre sœurs, Emilie, Annette, Cécile et Marie, n'ont jamais souffert d'aucune des maladies communes aux enfants. L'année dernière elles n'ont jamais rien eu de plus qu'un rhume.

À Radio-Canada

VENDREDI, 28 MAI
CBF, 3 h. p.m.: Les chefs-d'oeuvre de la musique. — Sonate pour violon No 1 en ré majeur, Schubert; Deux chansons par E. Schumann, Schubert; Symphonie No 4 (tragique), Schubert.

CHRONIQUE DU BRIDGE

"A" 92
VOUS OUVREZ PART

Lors d'un récent tournoi le main suivante fut ouverte par: 1 pique, 2 piques 3 piques, 4 piques. Que choisiriez-vous, étant l'ouvreur à Sud?

3.30 P.M.
4.00 P.M.
4.30 P.M.
5.00 P.M.
5.30 P.M.
5.55 P.M.
3.30 P.M.
4.00 P.M.
4.30 P.M.
5.00 P.M.
5.30 P.M.
5.55 P.M.

Pourquoi isoler la Cité-Jardin?

Les Hommes d'affaires de l'est et les propriétaires de Cité-Jardin protestent contre le projet de prolonger le golf municipal au nord du boulevard Rosemont — Réserver ces terrains à la construction de maisons. — Le prolongement du boulevard St-Joseph

Une forte délégation de la Société des hommes d'affaires de l'Est et des propriétaires de la Cité-Jardin du Tricentenaire était hier à l'hôtel de ville pour rencontrer les échevins de la Cité-Jardin.

Le principal était la question du prolongement du golf municipal au nord de la Cité Jardin.

rues Viau, Sherbrooke, Cadillac et le boulevard Rosemont.

L'on suggère que le nouveau golf soit placé à un autre endroit et que ces terrains soient réservés exclusivement à la construction de maisons.

Le boulevard Saint-Joseph

Au cours de cette entrevue avec les conseillers de l'est, les Hommes d'affaires ont discuté du prolongement du boulevard St-Joseph dans l'axe de la rue Armand, tel que prévu. En attendant que cela soit réalisé, les hommes d'affaires favorisent le rattachement du boulevard St-Joseph à la rue Laurier, à l'est de la rue Iberville.

Les Hommes d'affaires de l'est estimeront que si ce terrain est donné au golf municipal, cela isolera tout le groupe de maisons qui sont présentement dans le quadrilatère formé par les

Doctorat honorifique

Québec, 28 (D.N.C.) — L'Université Laval vient d'octroyer un doctorat d'honneur en sciences économiques à M. François Perroux, directeur de l'Institut des sciences économiques appliquées de Paris. M. Perroux re-

cevra ce témoignage à l'automne, au cours d'une séance académique à l'Université Laval. C'est un témoignage à sa puissante contribution à l'avancement que veut couronner les autorités universitaires de Québec. Elles désirent également honorer en M. Perroux un chrétien rayonnant.

Saveur Parfaite THÉ ET CAFÉ "SALADA"

LA PLUS BELLE VOITURE DU DOMAINE DES BAS PRIX

PONTIAC advertisement featuring a large image of a Pontiac car and text describing its features and availability at Filé Automobiles Ltee and Mid Town Motor Sales Ltd.

LE MONTREAL PERD LA PREMIERE CONTRE LE BUFFALO

LES ROYAUX ONT DU S'AVOUEUR VAINCUS CONTRE LES BISONS

Le lanceur Shirley a de nouveau triomphé des protégés de Clay Hopper, hier soir, au Stade — Deuxième défaite pour Don Newcombe

Tex Shirley, vétéran lanceur des Bisons de Buffalo, était en excellente condition physique hier soir, et cet artiller a de nouveau nos Royaux à neuf coups réussis, dont quatre dans les deux dernières apparitions du Mont-Royal au bâton, et son club a remporté la victoire par 7 à 3 pendant que lui-même enregistrait son troisième gain de la saison.

Les Bisons inauguraient une nouvelle série de cinq parties au Stade de l'avenue Delormier et les visiteurs s'affirmèrent de solides concurrents car ils n'obtinrent pas moins de quatorze coups réussis contre les quatre lanceurs utilisés par Clay Hopper. Moore, Triplett et Richard furent les gros canons des Bisons car ils réussirent chacun trois coups en leur tour tandis que Groth frappa deux coups réussis et Laabs un coup de circuit. Chuck Connors, du Mont-Royal, réussit à envoyer la balle en dehors du terrain pour faire compter Bob Morgan à la huitième manche.

Les Royaux bataillèrent courageusement et dans les deux dernières manches ils se montrèrent menaçants pour enregistrer quatre points mais ce ralliement fut trop tardif et d'ailleurs les Bisons surent conserver leur avance pour sortir avec les honneurs de la victoire.

Don Newcombe, qui lance de manière magistrale lors du Mont-Royal joué à l'étranger, a débuté au monticule pour les Royaux mais il fut remplacé à la cinquième manche par Frank Laga après avoir accordé cinq coups sûrs et deux points et il fut chargé de la défaite de nos portecouleurs.

Shallock et Van Cuyk ont aussi officié pour notre club dans la joute d'hier et le gros dommage fut causé à la huitième manche lorsque les Bisons enregistrèrent quatre points contre les lanceurs de Shallock.

Nos joueurs ont été épatés hier soir, ce qui faisait contraste avec la joute de mercredi et Lou Welaj et Frank Laga ont fait des erreurs qui aidèrent la cause des visiteurs.

Ce soir les deux mêmes clubs en viendront de nouveau aux prises et c'est probablement Walter Notbe qui officiera au monticule pour le Mont-Royal.

	AB	P	CS	R	A
Bero, ac 2b	3	1	0	3	3
Black, 3b	5	0	1	2	2
Moore, 1b	4	1	3	14	1
Laabs, cd	5	1	1	0	0
Triplett, cg	5	2	3	2	0
Groth, ce	5	0	2	3	0
Radulovich, 2b	3	0	0	2	4
Hidalgo, ac	5	1	3	1	0
Richards, r	4	1	1	2	2
Shirley, l	4	1	1	1	2

	AB	P	CS	R	A
Rackley, cd	3	1	1	3	1
Welaj, 3b	3	1	1	2	2
Gionfriddo, ce	5	0	0	4	0
Snider, cg	4	0	1	0	0
Blodworth, 2b	3	2	2	0	1
Morgan, ac	3	2	0	1	1
Connors, 1b	4	1	2	8	0
Dapper, r	4	0	2	8	0
Newcombe, l	1	0	0	0	1
Laga, 1	0	0	0	0	0
Schallock, l	0	0	0	0	0
Van Cuyk, 1	0	0	0	0	0
xxBanta	1	0	0	0	0
xxSimmons	1	0	0	0	0
xxGrimes	1	0	0	0	0

Total	39	7	14	27	14
-------	----	---	----	----	----



Les meilleurs pugilistes amateurs du Dominion participent actuellement au tournoi qui décidera des champions canadiens et l'équipe qui doit représenter le Canada aux Olympiades de Londres sera choisie, par les vainqueurs. La vignette ci-dessus nous fait voir Edie Haddad, de Victoria, (à gauche) dans son combat contre Armando Iacobaccio, de Montréal, hier soir à l'Arénal des Grenadiers. Le boxeur de l'Ouest fut déclaré vainqueur aux points.

LE PHILADELPHIE PASSE EN TETE LES FINALES DES CHAMPIONNATS CANADIENS ONT LIEU CE SOIR

Les JOUEURS DE CONNIE MACK ONT UNE AVANCE D'UNE PARTIE SUR LES INDIENS DE CLEVELAND — VICTORIEUX PAR 7 A 3

Les vainqueurs des combats d'hier en viendront aux prises au Forum pour décider des championnats à la boxe — Armand Savoie finaliste

Washington, 28. — Les Athlétiques de Philadelphie ont mis une autre victoire à leur crédit hier alors qu'ils triomphèrent des Sénateurs de Washington dans la seule joute de la Ligue Américaine. Les hommes de Connie Mack triomphèrent de leurs rivaux par le compte de 7 à 3 pour prendre une avance d'une partie sur les Indiens de Cleveland en tête du circuit de Will Harridge.

Les jeunes pugilistes amateurs qui ambitionnent de faire partie de l'équipe qui représentera le Canada aux concours de boxe, aux Olympiades de Londres, le mois prochain, ont pris part à une intéressante séance, à l'Arénal des Grenadiers, hier soir, alors qu'avaient lieu les éliminatoires pour les championnats canadiens des diverses catégories et les combats à l'affiche ont été durement contestés.

BELLE VICTOIRE DES C. DE C.

LES JOUEURS DU CONSEIL LAFONTAINE ONT INFLIGÉ UN BLANCHISSAGE AU PLATEAU MONT-ROYAL EN GAGNANT PAR 10 A 0 — AUTRES JOUTES

La série de la Ligue Mont-Royal Junior se sont continuées hier alors que quatre parties étaient à l'affiche et nombreux étaient les amateurs qui ont assisté à ces rencontres du circuit Thibault.

Mont-Royal a remporté le championnat, l'an dernier, et avait remporté deux victoires consécutives avant de subir ce cinquième échec.

Au parc Jarry la joute qui mettait aux prises les clubs "Comets" de Villery et Ville-Mont-Royal fut arrêtée à la quatrième manche à cause de la noirceur. Le Ville-Mont-Royal menait 9 à 7. La joute, n'ayant duré que quatre manches, ne compte pas dans le classement des équipes.

Le Saint-Henri, piloté par Sylvio Mantha et Johnny Bellini, a remporté sa troisième victoire consécutive en disposant du Y. M.H.A. par 3 à 1 dans une joute très intéressante. Earl McDonald, le lanceur gagnant, s'est tout particulièrement signalé en retirant 14 frappeurs au bâton. Auger a bien secondé ses efforts derrière le marbre. Lachaine, avec trois coups sûrs sur 3 apparitions au bâton, a dirigé l'offensive du St-Henri. Un 2-but de Jos Vechira à la 6e manche, a assuré la victoire à l'équipe de Mantha.

Au parc LaFrance, à Verdun, l'équipe de l'endroit a facilement triomphé du Laval de Ernest Courval par 8-3. Lalande le lanceur des vainqueurs a très bien fait au monticule en n'accordant que 3 coups sûrs et en retirant 10 frappeurs au bâton. J. Kresky, avec un 3-but et un simple, et G. Legault avec un 3-but et un simple également, ont été les grandes étoiles de l'équipe de Verdun. Nantel et Séguin ont brillé pour le Laval.

	AB	P	CS	R	A
Joost, ac	3	1	0	2	3
McCosky, cg	1	0	0	0	0
White, cg	4	0	1	2	0
Fain, 1b	4	1	1	2	0
Fain, 1b	4	1	1	14	0
Majeski, 3b	4	0	2	0	0
Chapman, ce	5	2	2	6	0
Franks, r	3	0	1	3	0
Suder, 2b	5	0	1	2	3
Marchildon, l	3	1	0	0	2

	AB	P	CS	R	A
Yost, 3b	4	0	0	1	1
Kozar, 2b	4	0	1	4	5
Coan, cg	3	1	1	3	0
Stewart, cd	3	2	2	3	0
Vernon, lb	4	0	0	10	1
Gillenwater, ce	4	0	1	1	0
Egjeski, 3b	4	0	2	0	0
Sullivan, ac	3	0	0	2	5
Masterion, l	0	0	0	0	0
Candini, l	1	0	0	0	1
Thompson, l	1	0	0	0	0
zMeeks	1	0	0	0	0

Total	36	7	9	27	8
-------	----	---	---	----	---

AM 2477
VENTE & SERVICE
ELECTRIQUES
GROS & DÉTAIL
FOURNITURES
Moteurs
Geo Daigneault
4350 rue Papineau, Montréal

À PRIX POPULAIRES
STATE EXPRESS 333
IL N'Y A PAS DE MEILLEURE CIGARETTE

Fête sportive à Berthierville

Les Fêtes du Centenaire du Collège St-Joseph de Berthierville débutent demain, par une journée sportive exceptionnelle. A 2h de l'après-midi, des étoiles du club de hockey Canadien, tels que Richard, Lach, Blake et Duran, experts au jeu de balle molle, se joindront à l'équipe du collège pour se disputer les honneurs avec le fameux Saint-François-Xavier de Montréal, joueurs du National, champion amateur junior. De plus, une exhibition de tennis sera présentée par les champions de la province; enfin, le corps de Police Athlétique de Montréal donnera une exhibition de gymnastique. Le tout se terminera par une partie de baseball entre des Canadiens et des Américains.

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

	G.	P.	Mov.
Newark	9	9	679
Syracuse	17	9	600
Montreal	17	12	586
Buffalo	13	14	481
Jersey-City	14	17	452
Rochester	12	16	429
Baltimore	11	18	379
Toronto	12	20	375

LES CARDINAUX VAINQUEURS

ILS L'EMPORTENT SUR LES GIANTS DE MEL OTT PAR LE COMPTE DE 9 A 6 POUR AUGMENTER LEUR AVANCE DANS LA NATIONALE

	AB	P	CS	R	A
Rigney, 2b	4	2	1	4	3
Lockman, ce	4	1	2	4	0
Thomson, ce	4	1	2	4	0
Mize, 1b	5	0	2	5	2
Marshall, cd	4	0	2	1	0
Gordon, 3b	5	1	2	2	4
Westrum, r	3	1	1	7	2
Gaylon, l	1	0	0	0	0
Kerr, ac	2	0	0	0	1
Post, l	1	0	0	0	0
Newsum, l	1	0	0	0	0
McCarthy, c	0	0	0	0	0
BHawson, l	0	0	0	0	0
S. Jones, l	0	0	0	0	0
Hartung, l	1	0	0	0	1
Trinkle, l	0	0	0	0	0
Hansen, l	0	0	0	0	0

GESTE SPORTIF DE JESSE JAMES

APRES AVOIR OBTENU DEUX CHUTES SUR GEORGES CAGNEY, HIER SOIR, AU STADE EXCHANGE, L'AMERICAIN REFUSE LE VERDICT

Georges Cagney, victime d'un coup accidentel, a été défait hier soir au stade Exchange dans la rencontre principale de la semaine de lutte qui mettait en jeu son championnat poids lourds juniors de l'univers, mais son adversaire, Jesse James, dans un magnifique geste sportif, a refusé d'accepter la victoire.

Ceci se produisit à la deuxième chute, James venait de déclencher une couple de coups de bélier et s'élançait pour en porter un troisième alors que Cagney sauta en l'air. James atteignit Cagney dans l'aine. Ce dernier tomba au plancher impuissant et on dut le transporter dans sa chambre.

James, qui avait pris la première chute, devenait conséquemment le vainqueur, mais refusa d'accepter la victoire dans de telles conditions.

Cette rencontre fut essentiellement scientifique et Cagney s'était assuré la première chute en 27.12 minutes de brillant travail, et il y avait 17 minutes d'écoules lorsque l'accident se produisit.

En semi-finale, Harry Madison tenta de mettre de la rudesse dans son match contre Manuel Cortez, mais mal lui en prit car le Mexicain se mit de la partie et le match se termina par un "no contest", les deux luteurs étant désqualifiés alors qu'ils bataillaient hors des câbles après 14 minutes.

Yvan Kalmikoff a défait Al Tucker en 11.05 dans le match spécial pendant que Joe De Valteau et Jacques Trudeau ont annulé dans le premier match.

LE NEWARK EN PREMIERE PLACERTE

LES OURS ONT TRIOMPHE LES CHEFS DE SYRACUSE HIER POUR PRENDRE LA TÊTE DE LA LIGUE — BALTIMORE ET TORONTO BATTUS

Les Ours de Newark ont de déçu les Chefs de Syracuse de la première position de la Ligue internationale lorsqu'hier, par un coup de main enlevé, ils ont lancé pour les visiteurs le starter Starr, Lamanno et Little 4.99 par un dépit de la victoire. Les Ours ont triomphé de leurs rivaux par le compte de 5 à 4.

Starr, Lamanno et Little 4.99 ont lancé pour les visiteurs et ont paré au monticule pour les perdants. Les Chefs se sont bloqués pour deux points dans la huitième manche pour voir du bleu près d'égaliser. Lamanno, alors remplacé par Starr, a mis une erreur dans la joute.

A Jersey City, les Petits Giants ont disposé des Orioles de Baltimore au compte de 2 à 1, dans un intéressant duel de lanceurs. Tomasic, artiller du Jersey City s'est distingué en lançant pour sauver la partie du seullement Kuzava et Podgajny parèrent au monticule pour les Orioles.

Sous les yeux de l'arbitre, les Ailes rouges de Rochester sont tombés à bras raccourci sur les offrandes de Porto Hodkey. Les deux lanceurs, Hodkey et Kuzava, ont permis à Rochester de frapper pour gagner 10 coups sûrs et l'emporter au compte de 9 à 1. Reeder n'aurait pu que trois maigres coups sûrs aux Leas pour l'emporter facilement. Le Toronto commença ses erreurs pour aider la cause de Jersey de Cédric Dursl. 7.09

Newark... 001030100-5 8
Syracuse... 000100120-4 8175
Starr, Lamanno et Little, 4.99
vostri; Hetki, Erickson et...
Baltimore... 000100000-1 2
Jersey City... 109100000-2 9480
Kuzava, Podgajny et Robi...
son; Tomasic et Yvars, 7.09
Rochester... 021100022-9 16...
Toronto... 100000000-1 3...
Reeder et Marshall; Por... 886
Hodkey et Lopata, 8.26

DANS LA LIGUE LAURENTIENNE

La Ligue Laurentienne offrira quatre autres parties, dimanche prochain, alors que le St-Bruno se rendra à St-Jérôme pour y rencontrer le club de l'endroit pendant que le Longueuil ira à Drummondville pour faire face aux Forestiers Catholiques.

Le Forester L'Heureux aura à jouer deux parties, la première à 1 h. 30, à Lachute, puis la seconde, à 6 h. 30, contre le Longueuil, sur le terrain de ce dernier. A Saint-Jérôme, la partie commencera à 2 h. 30, tandis qu'à Drummondville l'arbitre fera commencer les hostilités à 1 h. 30.

Au risque de sa vie un boxeur tire une enfant du feu ET GAGNE LE PRIX DOW



ARMAND SAVOIE, DE MACKAYVILLE, QUÉ., risque sa vie pour arracher du feu un bébé de 3 ans

Le feu avait pris naissance entre les murs de la maison, à Mackayville, près de Montréal. Les flammes s'étaient propagées avec rapidité pendant que Mme Prince mettait à l'abri quatre de ses enfants. Cinq autres étaient à l'école — mais la petite Gisèle, 3 ans, était restée au deuxième étage.

Il s'élança dans le brasier. Sirot qu'il apprenait que l'enfant est en danger, Armand Savoie, un boxeur, s'élança au deuxième étage, vers la chambre à coucher, au travers d'une épaisse fumée. Pris de terreur, la fillette est réfugiée derrière une commode qui commence déjà à brûler. Savoie doit ramper sous le lit en flammes pour se saisir de la fillette. Dans la fumée de plus en plus dense, le sauveur et sa victime, tous deux presque suffoqués, parviennent enfin au dehors. Le jeune boxeur pratique aussitôt sur l'enfant la respiration artificielle... mais, en dépit de ses efforts et des soins de l'hôpital, la petite Gisèle meurt le jour suivant.

Après avoir ramché sous le lit, Armand Savoie parvient à se saisir de l'enfant apeurée et à la transporter presque suffoquée, au dehors.

Rien n'est bon comme un Boston
BOSTON INVINCIBLE
Le PRIX DOW est une citation faite aux actes de courage extraordinaire et se présente sous la forme tangible d'une Obligation d'Épargne du Canada de \$100. Le Comité du Prix Dow, composé des éditeurs des quotidiens importants du Canada, accorde les prix d'héroïsme.
SYNTONISEZ L'ÉMISSION DU PRIX DOW VENDREDI — 8 h. 30

LA FETE-DIEU

"Priez pour que cesse la crise du logement"

C'est ce que demande Mgr Charbonneau — Triomphale procession de la Fête-Dieu, hier, en la paroisse Notre-Dame-du-Saint-Sacrement

Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau a demandé hier, aux fidèles, de prier pour que le ciel éclaire ceux qui sont responsables de la crise actuelle du logement.

Plus que jamais, dit-il, nous avons besoin de nous tourner vers Dieu. Dans un monde où, de plus en plus, on croit pouvoir régler les problèmes sans son aide, il faut que nous nous inspirions de sa doctrine, que nous vivions de sa vie.

Les officiants

Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, portait l'ostensoir. Il était assisté du T.R.P. Romain St-Cyr, S.S.S., supérieur provincial des Pères du Saint-Sacrement, comme diacre, du P. Léandre Roy, S.S.S., supérieur du monastère de la rue St-Hubert, comme sous-diacre.

Le cortège, comprenait les cadets de l'école supérieure Saint-Stanislas, les membres de la Ligue du Sacré-Coeur, les premiers communianti, et premières communiantes de l'année, les garçons de l'école La Fontaine, les croisés, les élèves du couvent No-

tre-Dame du Saint-Sacrement, les Enfants de Marie, les Dames de Ste-Anne, les enfants du patronage Jean le Prévost, les membres de la garde d'honneur, les filles d'Isabelle, les membres des mouvements spécialisés d'action catholique, les membres de la Fraternité eucharistique, la Congrégation du Saint-Sacrement, la Saint-Jean-Baptiste.

Le parcours Vers huit heures, le clergé s'est formé en procession à la sacristie de l'église, pour se rendre au reposoir. De là il s'est joint au cortège, qui a suivi le parcours suivant: Berri, Marie-Anne, Mont-Royal, St-André, Bienville, Resther et Mont-Royal.

Durant tout le temps que durait le défilé, on s'occupait de soutenir la piété des fidèles par des cantiques et des invocations. Au reposoir même, les RR. PP. Adrien Bergeron, Louis-Philippe Audet et Gabriel Chaput faisaient prier les gens.

Au retour de la procession, il y eut salut du Saint-Sacrement et courte allocution de Mgr l'archevêque. Après quoi l'on entra dans l'église, où on chanta un Te Deum.

35,000 personnes Quelque 35,000 personnes faisaient partie du cortège qui étaient massés sur le parcours. Au reposoir, érigé sur la façade de l'église Notre-Dame du Saint-Sacrement, rue Mont-Royal, la foule était si dense qu'on avait peine à circuler.

On notait la présence dans le cortège de M. J.-M. Savigne, qui représentait le maire de Montréal, M. Camillien Houde; de M. J.-A. Francoeur, député de Montréal-Mercier à l'Assemblée législative; de MM. A.-F. Goyette, J.-A. Boismenu, Eugène Gaudry, G. Godin, J.-G. Ratelle, V. Lévesque,

Hommage de Pie XII à la langue et à la culture française

Texte de la lettre du Pape à l'Académie française — "On ne louera jamais assez la langue française pour sa clarté, sa précision, sa distinction..."

L'Académie française accordait, en décembre dernier, sa grande médaille d'or de la langue française. S. S. Pie XII répondait à ce geste en avril, par une lettre très émouvante — premier témoignage que l'Académie ait jamais reçu d'un pape.

On remarquera en particulier cet éloge de la langue française: "L'un des plus riches idiomes que Dieu ait donné aux hommes de parler. En effet, on ne louera jamais assez la langue française pour sa clarté, sa précision, sa distinction qui en ont fait par excellence le langage de la diplomatie et des sciences spéculatives. Et cela non par le fait d'une élection arbitraire, car elle est également, par sa finesse, la langue de l'art, de la littérature, de la poésie, la langue de l'esprit et du coeur."

Pie XII fait ensuite l'éloge des auteurs classiques, en particulier de Bossuet.

Voici le texte de sa lettre: A M. Georges Lecomte, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

L'estime singulière que, depuis Nos jeunes années, Nous avons sans cesse nourrie pour la langue française, dans l'usage de laquelle Notre goût personnel autant que Nos fonctions Nous ont de jour en jour confirmé, ne pouvait que Nous faire apprécier davantage le très noble geste par lequel l'Académie décernait, à l'unanimité, dans sa séance solennelle du 18 décembre 1947, de Nous offrir une exceptionnelle Médaille d'or, à l'effigie du cardinal de Richelieu, son immortel fondateur.

Nous l'avons reçue avec une réelle émotion, qui faisait revivre devant Nos yeux, comme en un panorama splendide, les fastes tricentnaires de la célèbre Institution, spécialement créé pour la défense et l'illustration d'un des plus riches idiomes que Dieu ait donné aux hommes de parler.

En effet, on ne louera jamais assez la langue française pour sa clarté, sa précision, sa distinction, qui en ont fait par excellence le langage de la diplomatie et des sciences spéculatives. Et cela non par le fait d'une élection arbitraire, car elle est également, par sa finesse, la langue de l'art, de la littérature, de la poésie, la langue de l'esprit et du coeur. C'est surtout à travers vos auteurs classiques que Nous l'avons connue, admirée, aimée, et parmi eux comment ne manquons-Nous pas, en cette heureuse conjonction, une secrète préférence pour votre grand Bossuet. Notre aussi pourrions-nous dire, en raison du profit personnel que Nous avons tiré de sa fréquentation assidue et fervente? Sans compter que Nous trouvons chez lui, à un rare degré, cet accent de profonde charité, que l'on sent vibrer dans la parole de tant d'orateurs sacrés, qui ont honoré la chaire française et chrétienne.

Tel est le réconfort culturel et spirituel que cette précieuse Médaille Nous apporte, en même temps que le témoignage de la haute et exquise courtoisie, bien française aussi, dont vos très dignes collègues et vous-même entendez aimablement faire preuve à Notre endroit. Veuillez partager avec eux les vœux sincèrement paternels d'une reconnaissance et d'un attachement, qui se traduisent spécialement par les vœux et les prières, que Nous faisons de tout coeur monter au Ciel, pour le bonheur et la prospérité de l'Académie française et de ses membres éminents.

PIUS PP. XII. Du Vatican, le 28 avril 1948.

A Verdun Pour les parcs et terrains de jeux

La séance du conseil municipal, hier soir, a étudié ce problème

Le conseil municipal de Verdun s'est réuni hier soir sous la présidence du maire Edward Wilson. On y a discuté principalement du problème des parcs et des terrains de jeux. Après la séance, M. J. R. French, agent municipal, a annoncé que les travaux sont commencés pour l'aménagement d'un terrain de jeux et huit acres et demie, dans la partie est de Verdun.

Le conseil a refusé au poste CKVL, à un promoteur, des demandes pour utiliser les parcs de Verdun pour autre chose que des programmes de chant, des baux pour les restaurants, et des privilèges spéciaux pour la nation. Le club Rotaris de Verdun recevra des nouvelles, bientôt, au sujet de sa demande pour tenir une "exposition", de même que le club sportif de Verdun.

Une somme de \$35,000 a été votée par le conseil et sera dépensée cette année pour l'aménagement d'un terrain de football, de deux terrains de balle-molle et du nivelage du terrain situé sur la rue de l'Eglise jusqu'à la rue Gall. Lorsque les travaux seront terminés, on prévoit un coût total de \$75,000 — la ville de Verdun comptera un nouveau terrain de jeux pour les enfants âgés, un autre pour les enfants, des courts de tennis et d'autres jeux.

Une résolution de sympathie a été votée par le conseil à l'adresse des familles George Beurling, aviateur, et P.-A. Lafleur, ancien maire, et membre de l'Assemblée législative, et H. Ovenden, un pionnier de Verdun.

Une superlocomotive de passage à Montréal

La "9002" appartient au Canadien National

Les Montréalais que leur honneur fortune a conduits hier aux environs de la gare Bonaventure ont pu admirer à leur aise une locomotive de toute beauté, en stationnement sur la voie qui se trouve tout près du grillage, le long de la rue St-Jacques.

Il s'agissait d'une locomotive diesel à trois unités, d'un type complètement nouveau et fabriqué par la General Motors. Le Canadien national en a commandé deux et c'est la première de celles-ci qui était hier à Montréal.

Le reporter du Devoir s'est amené sur les lieux au moment même où le président de la compagnie, M. R. C. Vaughan, venait faire l'inspection de cette locomotive, en compagnie de plusieurs officiers supérieurs. Un mécanicien lui donna toute une série de renseignements sur les caractéristiques de la locomotive; en voici les principaux:

La locomotive est composée de 3 unités ayant chacune leur moteur de 1,500 c.v. et qui peuvent être utilisées ensemble ou séparément. Elle possède l'avantage de pouvoir faire démarrer un train très lourd de marchandises rapidement et sans heurts. On note qu'elle maintient toujours la même vitesse, même en grimpan-

une rampe, et qu'elle peut effectuer de longs voyages, sans arrêt, étant donné qu'elle transporte 3,600 gallons de mazout, lui permettant de tirer 100 wagons chargés à une distance de 500 milles.

La vitesse de cette locomotive peut atteindre 120 milles à l'heure, mais on dit qu'elle ne sera pas conduite à plus de 100 milles à l'heure si elle tire un train de voyageurs, ou 50 milles à l'heure dans le cas d'un train de marchandises. Le Canadien national compte mettre la locomotive en service sur le circuit Montréal-Toronto.

On note que la manœuvre de cette locomotive est extrêmement facile: il y a deux cabines de contrôle: l'une à l'avant et l'autre à l'arrière. La hauteur de la locomotive est de 15 pieds; sa largeur, 10 pieds 7 pouces; lorsque les trois unités sont réunies elles mesurent 151 pieds de longueur et elles pèsent le poids total de 350 tonnes.

C'est la première fois que de telles machines viennent au Canada et le président Vaughan expliquait qu'elles serviraient à réduire les frais d'exploitation du service ferroviaire, tout en augmentant son confort et sa rapidité.

BENEDICTION D'UN PAVILLON

Inauguration par Mgr Chaumont au foyer d'épileptiques de l'île-aux-Cerfs

Dimanche prochain, le 30 mai, à 3 h. p. m., Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, présidera à la bénédiction d'un nouveau pavillon aux établissements Notre-Dame, à l'île aux Cerfs. Ce nouveau pavillon sera à l'usage des petits garçons épileptiques. La fanfare du croiseur-école d'application Jeanne d'Arc accompagnera les visiteurs sur l'île.

Les automobilistes qui voudront profiter de la belle température pour visiter les établissements Notre-Dame de l'île aux Cerfs, n'auront qu'à se rendre jusqu'à Belœil et de là, tourner à gauche en direction de St-Marc. Le foyer pour épileptiques se trouve sur une île du Richelieu, à mi-chemin entre Belœil et St-Marc. A cinq milles et demi de l'église de Belœil, l'automobiliste apercevra sur le bord de la route des plaquettes indiquant les établissements Notre-Dame; une affiche indiquera également le lieu où le chaland viendra cueillir voitures et passagers.

Au Comité des prix Le seul moyen de réduire les prix

C'est d'augmenter la production — Témoignage de M. Towers — L'argent en circulation au Canada

Ottawa, 28 (C.P.) — M. Graham Towers a déclaré hier au Comité parlementaire des prix que seule une augmentation de production pourrait amener une réduction des prix, au Canada. M. Towers témoignait à l'enquête que le Comité a instituée sur la hausse du coût de la vie. Il paraîtra à nouveau aujourd'hui.

nous, M. Towers ne voit aucun moyen direct de réduire les prix. La plupart des questions, posées par Donald Fleming (progressiste-conservateur de Toronto-Eglinton) avaient trait à la quantité d'argent en circulation au Canada. Quand les députés demandèrent à savoir qui déterminait la quantité d'argent à mettre en circulation au pays, M. Towers a répondu que cette détermination ressortissait à plusieurs facteurs. Les principaux sont: la demande de crédit aux banques, le comportement des gouvernements, la politique de la Banque du Canada et les réserves de change étranger.

Le nombre des marchandises dont la demande est due à l'approvisionnement devrait augmenter graduellement. Les régies A son avis, une tentative de réduire les prix par un système de régies mènerait à des "difficultés sans nombre" et le système deviendrait plus rigoureux qu'il ne le fut durant la guerre. Alors, a-t-il fait remarquer, le patriotisme et l'existence des régies aux Etats-Unis ont contribué au succès du système chez

La Banque du Canada, dit-il, croit désirable de réduire toute expansion de capital et elle a cherché à réduire le montant de crédit bancaire affecté à cette fin. C'est là cependant un domaine où il ne faut agir qu'avec précautions, parce que des efforts exagérés en vue de ralentir l'expansion industrielle pourraient causer du chômage.

Advertisement for Chevrolet 1948. Main headline: "En fait de VALEUR... 'CHEVROLET et SEUL Chevrolet EST PREMIER'". Includes a large image of a Chevrolet sedan and several smaller illustrations showing car features and people using the car. Text describes the car's value, performance, and reliability.

OUVERTS DE 9 H. A 5 H. 30 TOUS LES JOURS — SAMEDI COMPRIS.

Aux Communes

Double victoire du gouvernement

Deux motions de non-confiance sont rejetées par la Chambre — M. Cockeran voudrait qu'on renforçât nos défenses

Ottawa, 28 (C.P.) — Les Communes ont approuvé la politique de taxation du gouvernement, hier, en rejetant deux motions de non-confiance en l'administration libérale.

Après un des plus courts débats qui se soient vus depuis quelques années, la Chambre a rejeté par 72 votes à 54 une motion des progressistes-conservateurs demandant aux députés d'exprimer l'opinion que le gouvernement n'avait pas la confiance du peuple.

Le Crédit Social n'a pas présenté de motion de non-confiance, bien qu'il ait critiqué le budget, de concert avec les autres partis d'opposition.

Il y a eu vote imposant de l'opposition en faveur de la motion progressiste-conservatrice, mais plusieurs députés étaient absents.

Notre programme de défense

Le lieutenant-colonel Alan Cockeran (progressiste-conservateur de York-South), a dit que, vu que la Russie croyait que tout ce qui se faisait ailleurs que chez elle avait un but de guerre, il était nécessaire que le Canada tint ses défenses prêtes durant les années à venir.

"Ce n'est un secret pour personne que les Etats-Unis manquent de minéraux stratégiques, actuellement, particulièrement de zinc, de plomb, de cuivre, de fer de haute qualité et de pétrole. Je serais l'homme le plus surpris du monde s'il n'existait pas semblables pénuries au Canada."

C'est pourquoi il demande qu'on nomme un ministre qui s'occuperait des mines, des forêts et des services scientifiques.

La Chambre étudiera aujourd'hui des projets de loi destinés à établir une collaboration fédérale-provinciale en vue de l'assainissement des marécages des Maritimes.

Deux ans de pénitencier pour Louisa Dobrus

Louisa Dobrus, alias Engel, une jeune fille de 19 ans, a été condamnée hier à deux ans de pénitencier par le juge C.E. Guérin. Elle avait été trouvée coupable de conspiration avec deux jeunes gens pour commettre un vol à main armée dans une conciergerie.

Les inondations

Dommmages de \$1 million

A Kimberley, Colombie canadienne — Les digues d'Agassiz cèdent

Vancouver, 28 (C.P.) — Les pertes causées par les inondations en Colombie canadienne s'élevaient hier à plus d'un million de dollars.

A Kimberley, dans l'est du district de Kootenay, les dommages sont évalués à \$1,000,000. Cinquante maisons ont été emportées par le Mark Creek ou dynamitées pour éviter de plus grands dommages.

La rivière Fraser cause des dommages importants sur toute sa longueur (740 milles), aujourd'hui, et la marine royale canadienne se prépare à envoyer tous ses petits vaisseaux pour servir à l'évacuation des habitants de la vallée du Fraser.

La riche vallée agricole de Fraser est menacée de nouvelles inondations et Prince-Rupert, 500 milles au nord de Vancouver, ne peut plus communiquer par chemin de fer ou télégraphie avec l'extérieur.

Les digues cèdent

Les digues d'Agassiz, 73 milles à l'est de Vancouver, sur la rivière Fraser, ont cédé de bonne heure, hier, ce qui a eu pour effet de noyer 1,000 acres de terre arable.

Cinquante étudiants de high school, qui avaient relevé les

volontaires, furent forcés de fuir en toute hâte quand les digues se rompirent. Des milliers d'hommes et de garçons travaillent jour et nuit à emplier des pierres et des sacs de sable le long des cours d'eau.

A Kimberley, des bulldozers ont jeté bas quelques édifices dont les fondations avaient été affaiblies par les eaux d'inondation.

On a ordonné d'évacuer deux villages du nord, Uks et Pacific, sur la rivière Skeena. Le niveau de la Skeena est à huit pieds au-dessus de la normale, et se hausse constamment.

Les communications téléphoniques avec l'est du Canada se sont rompues quand les eaux d'inondation ont emporté un pont près de Fernie, de bonne heure aujourd'hui.

Winnipeg, 28 (C.P.) — Il n'y a pas eu moyen de se transporter à pied sec dans la vallée de la rivière Carrol, hier. Le Pas et la région sont complètement inondés. Vingt-cinq familles sont demeurées sur leurs fermes, toutes situées sur des terres hautes.

Le ministre des Ressources du Manitoba, M. J.-S. McDiarmid, a averti les cultivateurs de ne pas retourner sur les fermes encore inondées. Les dommages, dans le district du Pas, sont évalués à \$200,000 ou \$250,000. Il n'y aura pas de récolte cette année dans la région.

En Alberta La North Saskatchewan River, en Alberta, se retire à Edmonton, de sorte que les parties basses de la ville échapperont tout probablement à l'inondation. Le niveau de la rivière a atteint son sommet mercredi.

L'Alberta Petroleum Conservation Board a rapporté que les inondations causées par la North Saskatchewan River empêchaient de "noyer" le puits Wild Atlantic No 3, dans le secteur Leduc-Galmar du champ d'huile d'Edmonton.

ACHÈTE BIEN QUI ACHÈTE CHEZ DUPUIS

PENSEZ A LA FETE DES PERES DIMANCHE 20 JUIN

Le Panama véritable

est bien le chapeau distingué et léger pour l'homme bien mis PANAMA à l'épreuve des ondées... il est facile à nettoyer... le chapeau est sobrement rehaussé d'un ruban fantaisie. Entrées de tête: 6 5/8 à 7 1/2.

5.50 7.50 10.00

Bérets basques

pour toute la famille: hommes, dames, enfants. CHACUN 1.39

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)

POUR LA PROCESSION DE LA FETE-DIEU dimanche 30 mai

Chemises blanches (sans faux col)

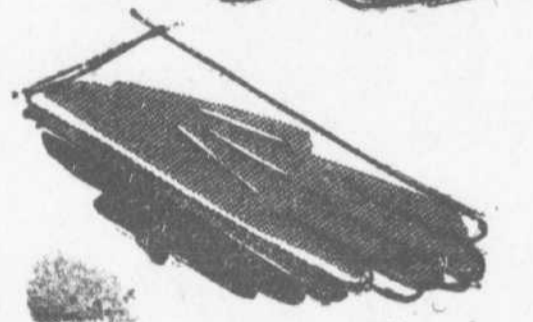
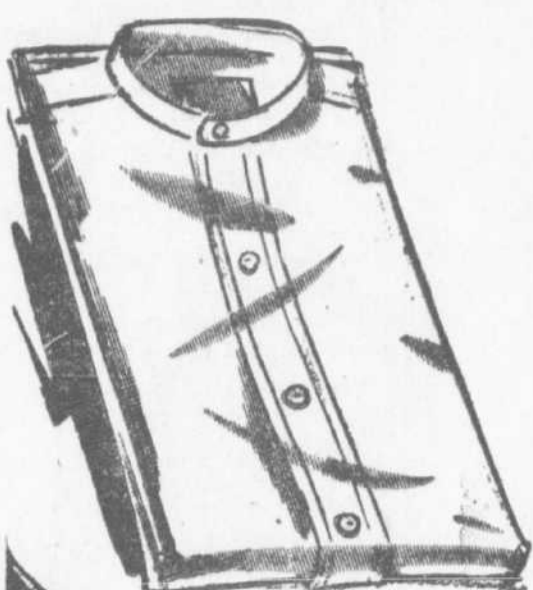
Chemises blanches telles que modèle illustré en broadcloth de haute qualité. Encolures: 14 à 17. CHACUNE 3.95

Gants de soie légers en gris, 7 1/2 à 8 1/2. LA PAIRE 1.00

Chaussettes en NYLON noir ou gris. Pointures 10 à 11 1/2. LA PAIRE 1.00

Chemises Arrow ou Forsyth en broadcloth gris, tan, bleu uni — et avec collet à même (fused). Encolures 14 à 16 1/2. CHACUNE 4.00

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)



Ceintures abdominales

pour accorder l'appui nécessaire — marque THE BRACER — Confection entièrement élastique — pour hommes et jeunes gens — Taille 30 à 48. CHACUNE 3.50

DUPUIS — articles pour hommes — rez-de-chaussée (St-Catherine)



Souliers

... solides et confortables pour la FETE-DIEU et tout l'été. Fabrication supérieure, trépointe GoodYear.

RABAIS DE 33 1/3 à 50% samedi chez DUPUIS

CANEVAS blanc, semelles cuir, 6 à 8. LA PAIRE 1.95

TOUT BLANC en cuir — Brogue ou semi-brogue, 6 à 9 et 10, 10 1/2. Ord. 9.00. LA PAIRE 3.95

BROGUE — Genre Brogue tout blanc ou blanc et brun. Pointures 6 à 7, 8 1/2 à 10 1/2. Ord. 9.00. LA PAIRE 6.00

CUIR BRUN — Empelaine genre mocassin, en cuir blanc. 6 à 8 1/2 et 9 1/2 à 10 1/2. Ord. 9.50. LA PAIRE 7.00

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p. DUPUIS — rez-de-chaussée (Centre)



AU SOUS-SOL D'ÉCONOMIES

COMPLETS D'ETE

pour hommes, jeunes gens

(tailles: 34 à 46) — Etoffe de laine à texture quadrillée ou unie. Tweed anglais dans les tons de brun pâle, brun médium, brun foncé, bleu, gris bleu, gris moyen, gris pâle... aussi Worsted à rayures sur fond bleu ou brun. Veston droit ou croisé avec gilet et pantalon. SPECIAL 29.95

AUTRES QUALITES 24.50 à 35.95

COMPLETS 2 PANTALONS

(pour garçons de 10 à 15 ans) — Belle qualité de Tweed fantaisie en vert, bleu royal, brun, gris... aussi Cheviote de laine bleu-marine. Veston droit ou croisé avec DEUX pantalons ou un pantalon et une culotte équitation (breeches). Prix 12.98 ord. 15.98 à 17.79. LES 3 PIECES

COMPLETS 3 PIECES

(pour garçons de 6 à 10 ans) — Une cheviote de laine d'épaisseur moyenne pour l'été. Veston croisé ou droit (3 boutons) avec une culotte aux genoux et une culotte équitation (breeches). En bleu-marine seulement. Prix ord. 10.95. SPECIAL 8.95

DUPUIS — au sous-sol d'économies



Chandails "Zimmerknit"

(pour garçons de 8 à 14 ans).

Marque "ZIMMERKNIT" reconnue par sa haute qualité — Tricot de coton à mailles extensibles. Modèle pratique pour la campagne, la ville. Manches courtes, collet pouvant se porter fermé ou ouvert. Rayures de nuances contrastantes: rouge et blanc, jaune et brun... aussi quelques-uns de marque PENMAN de teintes unies: beige, brun, blanc — encolure ronde. Poitrine: tour petit, 1.29 moyen, grand. Spécial

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

SOLDES POUR FILLETES

Manteaux en CRÊPE CELANÈSE avec un JOLI BONNET pour compléter. LES 2 PIÈCES 5.98

Pour bébés, enfants de 6 mois à 3 ans. Belle qualité de crêpe CELANÈSE blanc, rose, bleu ou jaune. Broderie de nids d'abeilles. Chaque manteau bien doublé.

MAILLOTS DE BAIN ET ROBES SOLEIL

(pour enfants de 2 à 6 ans) — Nous pouvons offrir ces articles à prix très bas grâce à un achat spécial de manufacturiers. Tout laine — coton et rayonne — coton. Modèle 1 pièce avec dos "soléil" — Jolis dessins fantaisie sur fond rouge, jaune, vert, bleu, blanc, etc. TRÈS SPECIAL 1.00

DUPUIS — deuxième (centre)



VESTONS SPORT

(pour garçons de 10 à 15 ans) — Choix de tweed de laine à texture quadrillée en beige ou gris... aussi drap POLO tout laine beige et brun. Modèle droit avec doublure à la moitié du dos, poches appliquées. SPECIAL 10.59 à 15.50

PANTALONS d'été pour 8 à 18 ans — flanelle à rayures sur fond brun, gris bleu ou bleu. SPECIAL 3.89

AUTRES VESTONS SPORT

(pour garçons de 15 à 20 ans) — Tweed tout laine... aussi drap polo beige ou coco. Modèle droit avec doublure à la moitié du dos, poches appliquées. Prix 18.50 à 21.50 variant selon la qualité.

PANTALONS en tissu TROPICAL, en gabardine ou en flanelle (tailles: 28 à 33). 7.95 à 15.50

COMPLETS D'ETE

(pour 6 à 12 ans) — Tweed ou flanelle tout laine... texture fantaisie ou unie... teintes variées. 13.95 à 21.00

(pour 10 à 12 ans) — Choix de tweed, flanelle tout laine, texture et teintes nouvelles. 19.25 à 30.00

Dans le groupe Worsted, gabardine, flanelle et tweed tout laine dans les teintes variées, texture unie ou fantaisie. 15 à 20. 25.50 à 54.95

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)



TOILE COUTIL ROBUSTE POUR CHAISES LONGUES

Chaque pièce de toile pour chaise longue avec renfort ou bande pour le bas ou les reins s'appuient. AU COMPLET 1.35

DUPUIS — sport — sous-sol

VENTE ! MATELAS à RESSORTS "MARSHALL"

Prix ord. jusqu'à 58.50

PRIX DE VENTE

39.95

Choix de coutil à rayures ou autres dessins — Ventilateur et ganses sur les côtés — Largeurs ordinaires: 39" — 48" — 54" pour lit simple, trois quarts ou double. Profitez de cette offre pour vous acheter un matelas de haute qualité à prix de vente.

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.

DUPUIS — quatrième (St-Catherine)



RAYMOND DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.p. et gér. gén.

Café-Thé Confiture. ADOPTÉZ LES PRODUITS DESY. RECONNUS LES MEILLEURS. J.A. DESY L'É. MONTRÉAL

Lunettes, verres ophtalmiques. Examen de la vue. ALBANY PHILIE O.D. ASSISTÉ D'OPTOMETRISTES ET OPTICIENS DIPLOMÉS. BUREAU CHEZ Dupuis Frères. MONTRÉAL